

# FEMMES PLURIELLES

n°67  
Trimestriel  
Septembre 2019

bpost  
business  
PB-PP / B-12241  
BELGIË(N) - BELGIQUE  
BXL X P N°405 257

Publication des  
Femmes Prévoyantes  
Socialistes



**Dossier**  
**Éducation : le champ des possibles ?**



Nous sommes quelques-unes,  
et de plus en plus nombreuses,  
à contribuer à la réalisation de  
ce magazine. Y sont répertoriés :  
nos questionnements, nos positions  
féministes, nos coups de poing,  
nos envies de changement, nos luttes,  
nos chutes et nos victoires.

## LE FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir  
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : [femmes.plurielles@solidaris.be](mailto:femmes.plurielles@solidaris.be) ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

[femmes.plurielles@solidaris.be](mailto:femmes.plurielles@solidaris.be)

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

Femmes Prévoyantes Socialistes

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

### EDITO

«ÉDUCATION», DU LATIN *EX-DUCERE*, SIGNIFIE « GUIDER HORS DE (SOI) » ENTENDU COMME « (SE) DÉVELOPPER », « (S')ÉPANOUIR ».

Suite à cette leçon de linguistique, il a semblé évident à notre équipe de rédaction de ne pas limiter ce numéro spécial « éducation » à son sens courant, devenu presque essentiellement scolaire.

Des bancs de l'école au choix d'un métier, en passant par les médias ou la vie en société, l'éducation prend en effet plusieurs formes et recouvre de nombreux enjeux. Curieuses et curieux de tous âges et de tous profils, étudiant-e-s, parents, l'éducation nous concerne tout au long de notre vie, bien au-delà des salles de cours. Elle forge notre identité et

oriente le regard que nous portons sur le monde. Ainsi, elle constitue un terreau majeur pour le secteur associatif en matière d'égalité des chances et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Voltaire, dans son œuvre *Candide*, nous enseigne que chaque être présente un talent naturel qu'il lui revient de cultiver pour qu'il s'épanouisse.

Dans ce dossier, nous avons souhaité ouvrir le champ des possibles en y faisant germer les débats, les témoignages et le partage de nouvelles pratiques.

Bonne lecture de ce numéro et n'oubliez pas de cultiver votre jardin !

Rosine Herlemont, Noémie Van Erps et Elise Voillot

### SOMMAIRE

Dossier  
ÉDUCATION :  
LE CHAMP DES POSSIBLES ?

4-5  
Prendre et donner la parole  
sur les bancs de l'école

6-7  
Des maths, des sciences  
et des sous (pour les hommes ?)

8-9  
Enseignement spécialisé :  
une ségrégation opérée  
dès le plus jeune âge

10  
Itinéraire d'une institutrice  
désenchantée : et si on mettait  
les décrets en pratique ?

11  
« Je m'appelle Camille, j'aime le  
rose, le foot et je suis élève de  
première primaire. »

12-13  
Femmes et manuels scolaires  
d'Histoire : erreur de mise en page ?

14  
Décoloniser notre enseignement

15  
Quel genre d'études ?

16-17  
L'ÉVRAS : un enjeu de  
société qui mérite toute  
notre attention

18-19  
L'éducation aux médias  
sous tous les toits

20-21  
Lutte des classes

22  
Au cœur des Organisations  
de Jeunesse : focus sur  
l'éducation non formelle.

23  
Sugar baby :  
le gâteau empoisonné

24-25  
L'éducation au service  
des droits sexuels et reproductifs

26  
« Ensemble, prenons  
soin de nous »

27  
Voix De Femmes dé/range  
Liège en octobre

28-29  
De femme encagée à  
femme engagée

30  
Les filles de Lilith :  
l'an vol d'une équipe

31  
Concours Pimp my pub !





# PRENDRE ET DONNER LA PAROLE SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Mathilde Largepret — Chargée de projets FPS

*Fermez les yeux un instant et replongez-vous quelques dizaines d'années en arrière... À quand remontent vos plus lointains souvenirs ? Vous reste-t-il des bribes de votre plus tendre enfance ? Quand je me prête à l'exercice, je revois la marionnette géante qui était dans ma classe de deuxième maternelle et les buissons derrière lesquels on se cachait pendant la récréation. À côté de ces souvenirs anecdotiques, d'autres enjeux se jouent déjà derrière les bancs de l'école.*

**« DES PETITES FILLES D'ÂGE PRÉSCOLAIRE SE CROIENT MOINS INTELLIGENTES QUE LES GARÇONS ! »**

Dès le plus jeune âge, notre vie est rythmée par l'école, lieu dans lequel nous passons une partie importante de notre journée... C'est là notamment que l'on apprend la vie en groupe et que se développent nos interactions avec les autres et le monde extérieur. Comme dans le reste de la société, on y retrouve du sexisme ordinaire, c'est-à-dire une forme de sexisme banalisé, qu'on ne remarque plus tellement il est ancré dans notre quotidien. Il peut prendre de nombreuses formes, de la place des filles et des garçons dans la cour de récréation aux filières préconisées pour celles et ceux-ci, en passant par les tenues vestimentaires autorisées ou non. À tel point que, rapidement, les stéréotypes de genre s'impriment dans la tête des enfants. Un exemple parmi d'autres ? Une récente étude américaine montre que « des petites filles d'âge préscolaire se croient (...) moins intelligentes que les garçons<sup>1</sup>. »

**SANS MÊME S'EN APERCEVOIR, LES ADULTES PERPÉTUENT LES STÉRÉOTYPES DE GENRE**

Si cela se perpétue, c'est que certains adultes – les institutrices/eurs et professeur-e-s – reproduisent ces schémas sans même forcément en avoir conscience. Parfois, cela est dû aux clichés

qui subsistent dans l'esprit des enseignant-e-s. Environ 61,2%<sup>2</sup> des futur-e-s institutrices/eurs québécois-e-s sont d'accord avec l'affirmation suivante : « Les cerveaux des garçons et des filles ne fonctionnent pas tout à fait de la même manière. » Ramener le comportement des filles et des garçons à des facteurs biologiques relève de « l'essentialisme », un courant selon lequel il y aurait une essence première immuable chez les femmes et les hommes. C'est oublier que nos rôles dans la société sont construits.

**DES DIFFÉRENCES DE COMPORTEMENT QUI S'OBSERVENT TRÈS JEUNE**

En effet, ce n'est pas une question de nature : les comportements des filles et des garçons ne sont pas innés mais bien acquis, entre autres via l'éducation et l'école. De manière bien souvent involontaire, les enseignant-e-s se comportent différemment avec les élèves et ne communiquent pas de la même manière avec les filles et les garçons. Comme l'explique Corinne Monnet dans une étude sur la place des femmes et des hommes dans la communication orale : « La conversation est une forme fondamentale de communication et d'interaction sociale et, à ce titre, elle a une fonction des plus importantes. [...] Dans une société où la division et la hiérarchie des genres sont si importantes, il serait naïf de penser que la conversation en serait exempte<sup>3</sup>. »

## L'ESPACE SONORE AUX MAINS DES GARÇONS

Concrètement, comment cela se traduit-il dans les classes ? Les recherches de Jarlégan ont noté que « les garçons interviennent significativement plus que les filles de leur propre initiative, que ce soit pour interrompre le cours de la séquence, pour poser une question ou faire un commentaire<sup>4</sup>. » De plus, la spécialiste du sujet Nicole Mosconi précise que « les enseignant-e-s interrogent plus souvent et plus longtemps les garçons que les filles<sup>5</sup>. » Elle ajoute que lorsque « les enseignants essaient de rétablir des interactions plus équilibrées, les garçons se plaignent d'être négligés<sup>6</sup>. » Autre conséquence, selon Graddol et Swann : « Il est huit fois plus probable que ce soient les garçons qui donnent des réponses sans demander la parole alors que les filles, pour le même comportement, sont souvent réprimandées<sup>7</sup>. » Enfin, d'après Conedera et Larroudé, les filles s'adaptent à leur situation et « adoptent rapidement les codes de bonnes conduites de la communication avec autrui<sup>8</sup> », ce qui entretient cet engrenage.

## QUELQUES PISTES POUR UNE CLASSE PLUS ÉGALITAIRE

Les divers mécanismes présentés ci-dessus doivent leur existence à la société patriarcale dans laquelle nous vivons toutes et tous, une société qui octroie des privilèges aux

hommes et aux garçons, et ce dès le plus jeune âge. Pour que ce déséquilibre s'estompe, voici quelques pistes émises par Garcia et Moreau : « Reconnaître les signaux des élèves indiquant leur volonté de participer et les solliciter, décourager les interruptions, ou encore solliciter une réponse en serpent (chaque élève répond à son tour)<sup>9</sup>. » À nous de rendre les classes plus égalitaires !

Pour aller plus loin, voir Largepret, Mathilde « Le monopole de la parole » Femmes Prévoyantes Socialistes. 2019 <http://bit.ly/2GTpXxF>

<sup>1</sup> Montpetit, Caroline. « Éducation non genrée au préscolaire : changer les attitudes au-delà des bonnes intentions. » *Gazette des Femmes.ca*. 31 mai 2019. <http://bit.ly/2XLDlhG>.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Monnet, Corinne. « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation. » *Nouvelles questions féministes*, 1998.

<sup>4</sup> Jarlégan, Annette. « Qui prend la parole en classe ? Filles et garçons à l'école. » *Cahiers pédagogiques*, février 2011 : 44-45.

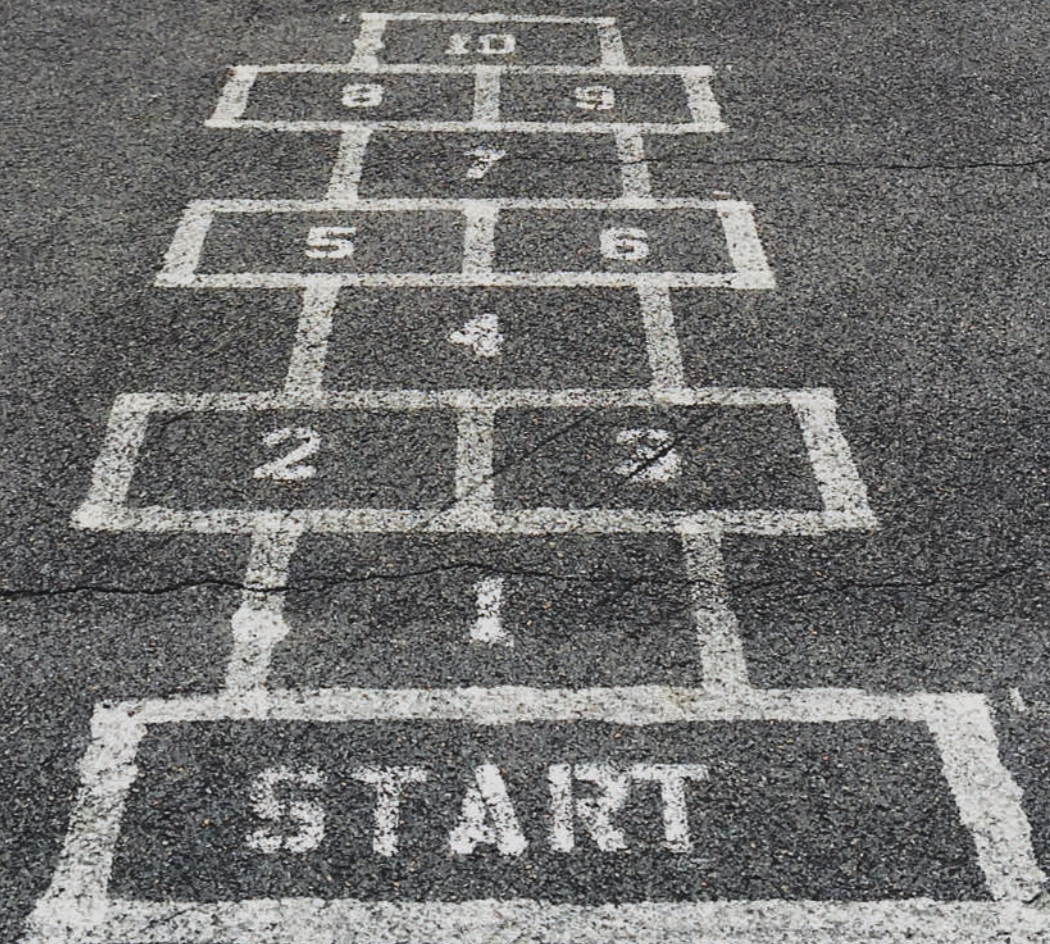
<sup>5</sup> Mosconi, Nicole. « Genre et pratiques scolaires, Comment éduquer à l'égalité ? » *EDUSCOL*. 2009. <http://bit.ly/2LUfBAT>.

<sup>6</sup> Mosconi, Nicole. « Comment les pratiques enseignantes fabriquent-elles de l'inégalité entre les sexes ? » *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 2001 : 97-109.

<sup>7</sup> David, Graddol, et Joan Swann. *Gender voices*. Cambridge : Wiley-Blackwell, 1989.

<sup>8</sup> Conedera, Stéphanie, et Élodie Larroudé. « Les différences langagières entre filles et garçons pendant les temps de parole en maternelle. » Dumas, 10 octobre 2017.

<sup>9</sup> Garcia, Océane, et Charline Moreau. « La prise de parole entre filles et garçons au cycle 3 : le pouvoir aux garçons ? » *Montpellier*, 24 mai 2017 : 40.







# DES MATHS, DES SCIENCES ET DES SOUS (POUR LES HOMMES ?)

Eléonore Stultjens – Chargée d'études FPS

*C'est connu, les filles n'ont pas la « bosse des maths » tandis que les garçons sont des génies des nombres. Cette idée préconçue traverse tous les segments de la société, des élèves aux profs en passant par les parents. En réalité, la prétendue incompatibilité des femmes avec les matières scientifiques et mathématiques est le produit d'une construction sociale. En primaire, les filles sont tout aussi capables en maths que les garçons, mais une dévalorisation de leurs compétences s'opère par la suite, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur avenir professionnel.*

## LE CLIVAGE « LETTRES/CHIFFRES »

Lors des Olympiades de mathématiques<sup>1</sup>, filles et garçons ont autant de mauvaises réponses mais les filles s'abstiennent davantage, faute de confiance en elles. En secondaire, le choix de l'option « maths/sciences fortes » n'est pas une simple spécialisation mais joue un rôle dans un processus de ségrégation des genres dans le système de formation. En effet, les mathématiques restent l'une des matières les plus valorisées sur le marché du travail.

Le vécu des femmes dans le milieu de l'éducation est marqué par un paradoxe. Elles sont globalement plus performantes que les garçons : moins d'échecs scolaires, meilleurs résultats aux examens, moins de retard et davantage diplômées du supérieur<sup>2</sup>. Cependant, cette excellence scolaire ne s'accompagne pas d'un choix d'orientation « efficace ». Pour les FPS, toutes les formations sont bien évidemment à valoriser mais, sur le marché du travail, certaines filières sont dominantes et s'imposent comme normes scolaires et professionnelles.

En Belgique, comme dans le reste du monde, il existe un net

clivage « filles littéraires vs garçons scientifiques ». En effet, en 2017, les étudiant-e-s de l'Université Libre de Bruxelles étaient réparti-e-s dans les secteurs du cursus universitaire de telle façon<sup>3</sup> :

	FEMMES	HOMMES
<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>	61 %	39 %
<b>SANTÉ</b>	59 %	41 %
<b>ART</b>	64 %	36 %
<b>SCIENCES ET TECHNIQUES</b>	37 %	63 %

Les femmes sont donc minoritaires dans les sciences de l'ingénierie ou dans les sciences économiques et de gestion. Des formations qui mènent généralement à des carrières plus prestigieuses et mieux rémunérées. Ainsi, les inégalités de genre dans le secteur de l'éducation mènent inévitablement aux inégalités salariales sur le marché de l'emploi et aux inégalités de pensions.



## DES MÉTIERS GENRÉS POUR UN SALAIRE GENRÉ

Les chiffres sont là : en 2018, les conducteurs de poids lourds, les ouvriers du bâtiment, les électriciens, les mécaniciens, les plombiers ou encore les menuisiers du bâtiment sont presque exclusivement des hommes (plus de 95 %)<sup>4</sup>. À l'opposé, les femmes sont majoritaires dans l'enseignement, le secteur des soins de santé, les services sociaux et le personnel ménager<sup>5</sup>.

Le hic, c'est que ces secteurs largement féminisés sont souvent moins rémunérateurs. Par exemple, un jeune opérateur en métallurgie (plus de 99 % d'hommes), avec une formation courte, gagnera bien mieux sa

féminins sont également souvent dévalorisés socialement. Par exemple, beaucoup vont juger le travail d'une femme de ménage moins « noble » que celui d'un manoeuvre. Une vision de la réalité que nous devons notamment au patriarcat à l'œuvre dans nos sociétés, qui impose une échelle de valeurs où le masculin l'emporte souvent sur le féminin, surtout dans la sphère professionnelle.

## LE « CODE » MASCULIN

Prenons l'exemple du monde digital : selon Eurostat, 86 % des professionnels de ce secteur sont des hommes<sup>7</sup>. C'est donc un domaine porteur et rémunérateur déserté par les femmes. Selon Julie Foulon, fondatrice de Girleek<sup>8</sup> : « La maîtrise des nouvelles technologies, combinée à l'entrepreneuriat, est un vecteur d'émancipation puissant pour les femmes. Même sans bagage académique, on peut se lancer dans l'entrepreneuriat innovant, lancer son agence créative, simplement en apprenant à coder. Il y a une véritable pénurie dans le secteur. Il est important que les femmes participent à ce mouvement. »

Un point de vue partagé par Loubna Azghoud, coordinatrice de la plateforme Women in Tech.Brussels : « Il est important que les femmes contribuent aux nouvelles solutions qui se créent grâce à ces millions de lignes de code à l'origine du monde d'aujourd'hui et de demain. On ne peut se limiter à un monde créé que par une partie de l'humanité au risque de renforcer une société patriarcale. »

## DES FEMMES PARMIS LES HOMMES

Les rares pionnières qui entreprennent des formations « masculines » se heurtent à des obstacles, notamment pour monter au sommet de la hiérarchie. En effet, préjugés et stéréotypes sont encore bien présents et nombreuses sont les situations de discrimination auxquelles elles doivent faire face. Par exemple, Vanessa, 29 ans, conductrice de travaux dans une entreprise de ventilation de bâtiments, nous explique : « Il y avait un ouvrier du gros œuvre, très misogyne, qui m'insultait devant les clients. De plus, les secteurs majoritairement

Quand je donnais les directives sur chantier, certains refusaient de m'obéir, aussi. » Malgré cela, ces jeunes femmes, dont le parcours s'écarte des normes arbitraires de genre, sont aussi régulièrement admirées : en plus de réussir professionnellement, elles le font « dans un monde d'hommes ». C'est ainsi que les soldates, pompières et ouvrières sont souvent encouragées par leurs proches, admirées par le grand public ou encore soutenues par leur employeur. Néanmoins, la véritable mixité dans le monde du travail ne sera atteinte qu'à travers un enseignement plus égalitaire...

**CET ARTICLE S'INSPIRE DE DIVERSES ANALYSES PUBLIÉES PAR LES FPS DONT SONT ISSUES LES DIFFÉRENTES CITATIONS. POUR ALLER PLUS LOIN, VOIR GILLET, JULIE :**

- « **Briser les codes : les femmes à l'ère du digital** » Femmes Prévoyantes Socialistes. 2018. <http://bit.ly/2YVNbKz>.
- « **Des femmes parmi les hommes : quels freins aujourd'hui à la mixité ?** » Femmes Prévoyantes Socialistes. 2015. <http://bit.ly/2OHUox1>.
- « **Des hommes parmi les femmes : quels freins aujourd'hui à la mixité ?** » Femmes Prévoyantes Socialistes. 2015. <http://bit.ly/2GUIUjf>.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une compétition mathématique à destination des élèves de l'enseignement secondaire en communautés française et germanophone de Belgique.

<sup>2</sup> Collas, Aurélie. « A l'école, les garçons restent moins performants que les filles. » *Le Monde*. 6 mars 2015. <http://bit.ly/33gZiEw>.

<sup>3</sup> ULB. « Rapport sur l'état de l'égalité de genre. » Bruxelles, 2017-2018. 16.

<sup>4</sup> Statbel. « Top 100 des professions en Belgique en 2018. » Statbel. 2018. <http://bit.ly/2GhOV9v>.

<sup>5</sup> Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. « Femmes et hommes en Belgique, Statistiques et indicateurs de genre édition 2011. » 2011. <https://bit.ly/2Zqg7IV>.

<sup>6</sup> Pour plus d'informations voir : <http://bit.ly/2YWJXgk> et <http://bit.ly/32ubFfX>.

<sup>7</sup> Deramoudt, Dieter. « Le jour où les femmes seront attirées par l'informatique. » *L'echo.be*. 28 décembre 2017. <http://bit.ly/2SIIKpM>.

<sup>8</sup> Girleek est une plateforme sur les nouvelles technologies destinée aux femmes. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2P5oWZR>.



# ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ UNE SÉGRÉGATION OPÉRÉE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Maï Paulus – Chargée de projets et d'études ASPH

*En Belgique, plusieurs types d'enseignement coexistent. Parmi eux, on trouve l'enseignement spécialisé, divisé en 8 types et proposant différentes pédagogies selon le handicap de l'enfant, qu'il soit physique ou mental. Parmi ces types, le huitième est destiné aux enfants souvent diagnostiqués par les centres PMS (Psycho-Médico-Sociaux) comme ayant des troubles de l'apprentissage<sup>1</sup>. Dans un enseignement spécialisé particulièrement engorgé, ne doit-on pas réfléchir à un système plus inclusif ?*

L'enseignement de type 8 n'existe qu'au niveau primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a pourtant des alternatives à l'enseignement spécialisé (l'enseignement en intégration, les pédagogies alternatives, etc.) mais, souvent, les informations relatives à ces options ne sont pas fournies aux parents. Nombre d'entre eux s'en remettent alors aux avis des spécialistes des centres PMS et du corps professoral, qui orientent parfois les enfants vers l'enseignement spécialisé, faute de meilleures options pour eux.

Par la suite, les élèves continuent leur scolarité en secondaire spécialisé, souvent de type 1 (troubles mentaux légers). L'objectif initial de l'enseignement de type 8, qui est d'inclure l'élève dans l'enseignement ordinaire au plus tard en secondaire, n'est donc pas forcément atteint<sup>2</sup>.

## UNE CHARGE IMPORTANTE POUR LES FEMMES

Les élèves qui composent l'enseignement de type 8 sont nombreuses/eux à être issu-e-s de l'immigration et/ou à appartenir à un milieu social défavorisé<sup>3</sup>.

La complexité du système scolaire a un impact plus marqué sur les femmes, à qui incombe majoritairement la charge de leur enfant ayant des troubles de l'apprentissage. Elles sont d'ailleurs nombreuses à devoir renoncer à un emploi stable pour assurer un suivi adapté à leur enfant, alors que les dépenses en temps et en argent de leur accompagnement médical et scolaire sont importantes<sup>4</sup>.

Cette situation se retrouve exacerbée lorsque ces femmes proviennent d'un milieu précaire, ne bénéficient pas d'un réseau social large, ne maîtrisent pas le français et/ou ne possèdent pas une compréhension totale des mécanismes scolaires. Elles s'en réfèrent donc aux corps professoral et professionnel.

Il semble donc qu'il existe un lien entre l'enseignement spécialisé, du type 8 à tout le moins, et l'origine socioéconomique des familles. Les élèves issu-e-s des quartiers les moins favorisés sont d'ailleurs trois fois plus représenté-e-s dans l'enseignement spécialisé de type 8 que les élèves issu-e-s de quartiers plus favorisés<sup>5</sup>. Pourtant, cette orientation est souvent vécue comme un échec pour les parents. Ils y voient une relégation dans le parcours scolaire de l'enfant, mais tous ne possèdent pas les moyens d'aller à l'encontre des avis des spécialistes<sup>6</sup>.

## POURQUOI UN ENSEIGNEMENT INCLUSIF PLUTÔT QU'UN ENSEIGNEMENT SÉGRÉGATIF ?

Ce manque d'informations claires et précises sur les possibilités d'orientation scolaire, lié à un système scolaire fortement morcelé, fait naître un sentiment de solitude chez les parents. Par exemple, elles/ils sont nombreuses/eux à ne pas connaître le système d'enseignement en intégration<sup>7</sup> avant qu'un-e proche ou un-e professionnel-le de soin ne leur en parle. Pourtant, celui-ci permet à l'enfant d'évoluer dans l'enseignement ordinaire avec la possibilité d'acquérir



© Pragyam Bezbaruah

des compétences sur le plan social mais aussi scolaire et comportemental (confiance en soi et estime de soi) tout en étant inscrit-e dans une école de l'enseignement spécialisé.

Tout-e élève devrait, indépendamment de sa situation et dans la mesure du possible, être scolarisé-e dans une structure ouverte aux différences. Un enseignement inclusif dès le plus jeune âge est vecteur d'une vie sociale ouverte à la différence et d'un environnement professionnel plus enclin à accepter la diversité. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour l'instant : les élèves en situation de handicap ainsi que celles et ceux provenant d'un milieu social défavorisé sont encore trop souvent touché-e-s par les préjugés, la stigmatisation provenant de leur environnement social. De même, ces élèves font toujours face à des attitudes, sanctions et propos inadéquats et déplacés de la part de certain-e-s professeur-e-s<sup>8</sup>.

## DES PERSPECTIVES PLURIELLES

Aujourd'hui, la formation des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé est identique au cursus de

l'enseignement général. Dans l'école de demain, la prise en charge des enfants en situation de handicap devrait être facilitée par une formation adéquate du corps professoral en matière de handicap au sein du système scolaire. D'ailleurs, *le Pacte pour un Enseignement d'Excellence*<sup>9</sup> vise une réforme de la formation initiale des professeurs, complétée par des stages et exercices pratiques liés aux élèves en situation de handicap.

Il conviendra de suivre ces avancées. En effet, un enseignement inclusif basé sur des pédagogies actives, différenciées et adaptées systématiquement aux besoins des élèves doit être prôné, car tou-te-s, finalement, présentent des besoins spécifiques. Le Pacte propose donc un modèle d'école inclusive « tout en permettant aux équipes éducatives d'affronter une plus grande hétérogénéité des classes<sup>10</sup> » et une réduction du nombre d'élèves dans l'enseignement spécialisé au bénéfice de l'enseignement ordinaire. Ce n'est plus l'enfant dans son individualité qui porte la différence, c'est le système global qui doit partir de l'idée que tous les individus sont différents et qu'ils nécessitent une pédagogie différenciée.

<sup>1</sup> Il peut s'agir de dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie, dysorthographe, dysgraphie, haut potentiel et trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

<sup>2</sup> L'enseignement spécialisé de type 8 se divise en 4 degrés de maturité. L'insertion des élèves dans l'enseignement ordinaire concerne surtout le 4e degré de maturité, mais, comme nous le soulignons, ce n'est pas toujours le cas.

<sup>3</sup> Paulus, Maï. « Le parcours scolaire vécu par les parents d'enfants scolarisés en enseignement de type 8 : quelles réalités en 2018 ? » ASPH. 2018. <http://bit.ly/2YY5NcO>.

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> McKindsey & Company. « Contribuer au diagnostic du système scolaire en FWB-Rapport à la Vice-Présidente, Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance. » McKindsey & Company. Juin 2015.

<sup>6</sup> Tremblay, Philippe. « Inclusion scolaire : dispositifs et pratiques pédagogiques. » Bruxelles: de boeck, 2012.

<sup>7</sup> L'enseignement en intégration est l'insertion temporaire ou permanente d'un-e élève inscrit-e en enseignement spécialisé au sein d'une école ordinaire. Il existe 4 types d'intégration : l'intégration permanente totale, permanente partielle, temporaire totale et temporaire partielle.

<sup>8</sup> McKindsey & Company « Contribuer au diagnostic du système scolaire... » op.cit.

<sup>9</sup> Pacte pour un enseignement d'excellence. « Avis N°3 » <http://bit.ly/2ZJ8hMi>.

<sup>10</sup> Idem.





# ITINÉRAIRE D'UNE INSTITUTRICE DÉSENCHANTÉE ET SI ON METTAIT LES DÉCRETS EN PRATIQUE ?

Une carte blanche de **Martine Deraeve**

*Militante sociopédagogique et féministe tout au long de sa carrière en tant qu'institutrice maternelle, formatrice puis maîtresse assistante en Haute École, Martine Deraeve, retraitée, poursuit son engagement comme bénévole dans une école de devoirs. Pour elle, le combat féministe passe aussi par les bancs de l'école et est loin d'être gagné. Nous lui avons laissé carte blanche pour qu'elle nous parle de son expérience.*

Début des années '80, riche de mon enthousiasme suite à mes lectures de Célestin Freinet<sup>1</sup>, à mes rencontres avec de jeunes professeur-e-s ayant vécu mai 68 et avec la *Maison des femmes de La Louvière*, je m'apprêtais à entrer à l'école normale. Je voulais devenir institutrice préscolaire pour combattre les inégalités à la source.

Ma formation fut décevante, axée essentiellement sur le comment : « l'enfant sera capable de tremper le doigt dans un pot de peinture et de réaliser des impressions... »

La question du pourquoi, de la finalité de l'enseignement, n'apparaissait jamais. Que fait-on avec l'enfant qui ne sera pas capable de... ?

Très vite, une fois en poste, je fus confrontée à la réalité de l'école reproductrice des inégalités, tant socioculturelles que genrées. Un livre entier ne suffirait pas pour toutes les citer. Quelques images de mon début de carrière me reviennent : poupées pour les filles, voitures pour les garçons à la Saint-Nicolas, enfant privé de théâtre car il n'avait pas payé, attitude irrespectueuse de certain-e-s collègues à l'égard d'enfants étrangers... J'avais vraiment l'impression que les tentatives naïves au sein de ma classe étaient bien vaines. Je décidai alors de reprendre des études pour comprendre tous ces mécanismes reproducteurs d'inégalités. C'est grâce à mon diplôme de la FOPES (*Faculté ouverte de politique économique et sociale*), que j'ai pu, des années plus tard, avoir accès à un poste à l'école normale. C'était là que l'on changeait les choses !

Un cours de diversité culturelle auquel on venait d'ajouter « et notion de genre » (sous l'impulsion du *Conseil des Femmes Francophones de Belgique*<sup>2</sup>) me tendait les bras.

Je dus bien vite déchanter car ce nouveau (petit) cours imposé par le dernier décret n'était pas considéré par l'institution. Impossible de pratiquer une pédagogie active et participative lorsque l'on se retrouve parfois avec 90 étudiant-e-s. Seuls les cours dits « importants » bénéficiaient de groupes restreints et de considération (il n'était pas nécessaire de réussir *Art et culture* ou *Diversité culturelle* pour valider son année).

Les étudiant-e-s dans ce contexte étaient peu motivé-e-s. J'eus recours à une série d'astuces pour, malgré tout, parvenir à organiser des moments constructifs. Des graines ont été semées...

... mais en plus de 30 ans, la représentation des rapports filles-garçons auprès des futur-e-s enseignant-e-s n'a pas ou peu changé. Il en est de même des pratiques de classes. Retraitée depuis peu, je suis bénévole en « école de devoirs » et le pronom « elle » est toujours absent dans bon nombre de tableaux de conjugaison.

Gageons que la réforme de la formation des enseignant-e-s apporte plus d'intérêt effectif à l'enseignement des sciences humaines en général et à la reproduction des inégalités en particulier.

Le décret définissant la formation initiale des enseignant-e-s (mais où est donc passée l'écriture inclusive ?) qui entrera en vigueur à la rentrée 2020, comprend : « La dimension de genre intégrée dans la pédagogie de l'enseignant pour assurer un enseignement dépourvu d'inégalité et de stéréotypes de genre [...] les inégalités découlant des rapports sociaux de sexe opérant dans le milieu scolaire [...] les violences sexistes faites aux femmes et basées sur le genre et la prise en compte de ces réalités dans une perspective inclusive... »

Il faudra à présent dépasser les déclarations d'intention. Ce ne serait pas le premier décret aux visées émancipatrices qui resterait lettre morte. Il faut une réelle volonté de la part de tou-t-e-s les actrices/eurs impliqué-e-s, de la communication et une réelle synergie... Il n'y a rien à inventer. Les outils, les formations, les organisations-relais existent<sup>3</sup>.

Et si, pour une fois, on mettait les valeurs décrétales annoncées en pratique ?

<sup>1</sup> NDLR : Célestin Freinet était un pédagogue, fondateur de la pédagogie Freinet.

<sup>2</sup> Le *Conseil des femmes francophones de Belgique* est une association coudée qui regroupe une cinquantaine d'organisations de femmes.

<sup>3</sup> Découvrez notamment « Filles-Garçons : une même école ? », accessible sur le site [www.egalitefillesgarcons.be](http://www.egalitefillesgarcons.be)

## « JE M'APPELLE CAMILLE, J'AIME LE ROSE, LE FOOT ET JE SUIS ÉLÈVE DE PREMIÈRE PRIMAIRE. »

Emmanuelle Cloquette — Contribution externe

*Voici une façon singulière de se présenter qui inciterait la plupart des adultes inconsciemment drillé-e-s à la reconnaissance sexuée, à demander : « Oui mais... es-tu une fille ou un garçon ? » Et l'enfant de répondre : « Mon sexe n'est pas mon genre, mon intimité ne regarde que moi ! » Alors que la cour constitutionnelle envisageait ce 19 juin 2019 de revoir la « loi transgenre »<sup>1</sup> (afin de permettre à l'adulte de se faire inscrire ni homme, ni femme sur les actes de l'état civil et dans le registre de la population), plongeons-nous dans le droit à l'autodétermination en matière de genres chez les plus jeunes.*

Au sens des articles 6 et 12 du *Décret Missions* (qui définit les principes de l'enseignement fondamental), l'enseignement maternel doit permettre à l'enfant de prendre conscience de sa propre identité de genre et favoriser l'expression de celle-ci. Pour cela, l'enfant doit oser exprimer ses goûts, ses besoins, se révéler aux autres dans le respect mutuel et sans injonction liée à son « sexe ». Quels sont les outils censés lui permettre de prendre conscience de sa propre identité de genre, son unicité ?

Que faut-il attendre des albums de jeunesse qui ont pour ambition de déconstruire des stéréotypes sans même oser aborder le thème des genres autrement qu'en faisant référence à l'assignation sexuée garçon/fille ? Même s'il est répété que le rose et le bleu, c'est chou vert et vert chou, que tout le monde peut faire du repassage ou du foot, entre « pouvoir jouer à » et « exprimer qui je suis vraiment », il reste un fossé ! Si l'on convient que tout enfant peut porter un pantalon, en est-il de même pour le maquillage, la jupe ou la robe ? Pas si sûre... Tou-te-s les enseignant-e-s le diront : les enfants devraient pouvoir émettre leurs ressentis, aussi particuliers soient-ils. Or, elles/ils ne peuvent utiliser que les moyens mis à leur disposition : le féminin et le masculin, la sexualité garçon/fille. Sans même leur proposer de nuances, sans oser imaginer le monde des genres au-delà de la binarité, non seulement nous entravons leur développement personnel mais nous

privons notre société d'idées créatrices et enrichissantes.

### NI FILLES, NI GARÇONS

L'assignation à un genre fait de plus en plus débat, notamment chez les jeunes. Un article dans le *Nouvel Obs* du 27 mars 2019 titrait : « Ni fille, ni garçon, la révolution du genre ». Sur les réseaux sociaux, des adolescent-e-s se regroupent, élaborent de nouveaux codes vestimentaires et expérimentent de nouveaux pronoms : iel, ul...

Certain-e-s envisagent la transidentité, d'autres cherchent juste une forme d'émancipation face à ce qu'elles/ils considèrent n'être que des convenances obsolètes.

Revendications, révoltes, fiertés contre étonnements, méconnaissances et dénis. Le déterminisme des un-e-s contre celui des autres mène souvent à des situations dramatiques.

Alors, faut-il attendre que l'enfant apprenne le mot « transgenre » pour pouvoir prétendre à l'autodétermination et l'émancipation ? Est-il besoin de changer de sexe sur sa carte d'identité pour avoir le droit de porter une jupe ou une robe lorsque l'on n'a pas été assigné-e fille à la naissance ? Autrement dit, notre enseignement est-il capable de faire fi des convenances pour répondre à une demande grandissante ?

La Charte de la *Ligue des Droits de l'Enfant*, qui vient d'être publiée sur son site<sup>2</sup>,

nous propose de nous engager, parents, enseignant-e-s et enfants à respecter la diversité LGBTQI+ au sein des écoles maternelles et primaires. Elle fait suite à l'appel du délégué aux droits de l'enfant du 21 novembre 2018, à tous les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

Le thème de la transidentité chez l'enfant, encore souvent vu comme un tabou, s'invite également dans les nouveaux programmes<sup>3</sup> de maternelle : les activités à visée philosophique et citoyenne comprennent désormais la distinction entre notion d'identité de genre et d'identité sexuée. Tous ces outils devraient permettre à tous les enfants bientôt d'exprimer :

**MON SEXE N'EST PAS MON  
GENRE, MON INTIMITÉ NE  
REGARDE QUE MOI.**

<sup>1</sup> Une personne transgenre est une personne qui a une identité de genre différente de celle qu'on lui a assignée à la naissance. La loi transgenre du 25 juin 2017, entrée en vigueur le 1er janvier 2018, prévoit que les personnes transgenres ne sont plus obligées de subir un changement de sexe médical pour pouvoir adapter leurs papiers d'identité. Pour en savoir plus : <https://www.genrespluriels.be/>

<sup>2</sup> À découvrir sur <http://www.liguedroitsenfant.be/colepouroutes/lacharte/>

<sup>3</sup> Ceep. « Programme des apprentissages. Cycles 1 et 2 (M3) : Enseignement maternel - Activités à visée philosophique et citoyennes ». Ceep. Décembre 2017 : 36 - 42





# FEMMES ET MANUELS SCOLAIRES D'HISTOIRE ERREUR DE MISE EN PAGE ?

Fanny Colard – Chargée d'études FPS

*Ce n'est un secret pour personne, les femmes sont les grandes oubliées de l'Histoire. C'est en grande partie dû au manque de sources historiques leur accordant la place qu'elles ont de tout temps occupée dans les sociétés. Mais la façon d'appréhender l'Histoire, de l'étudier et de la communiquer contribue aussi fortement à cette invisibilité. Si les choses bougent positivement dans le monde scientifique et universitaire, auprès du grand public, c'est une autre affaire. Pour visibiliser le rôle des femmes dans l'Histoire et le questionner, il faut que cela transparaisse dès le début de l'apprentissage, ce qui est encore loin d'être le cas. Alors, comment donner aux femmes la place qu'elles méritent dans les manuels scolaires d'Histoire ?*

À tous les niveaux, la mise en retrait des femmes dans ces manuels est indéniable : elles restent minoritaires dans les illustrations reproduites ou sont cantonnées à des rôles stéréotypés. Par ailleurs, peu de documents ou œuvres citées sont produit-e-s par des femmes. Si un manuel scolaire a pour rôle de dépeindre la réalité historique, il se doit aussi d'éviter de véhiculer des stéréotypes encore actuels. Il ne faut pas pour autant perdre de vue que l'Histoire enseignée dans les établissements scolaires est essentiellement politique. Or, l'ouverture de ce secteur aux femmes n'est que très récente (et encore loin d'être égalitaire). Dès lors, atteindre un nombre égal de mentions de femmes et d'hommes semble effectivement inaccessible. Il existera toujours des situations qui ne peuvent être illustrées que par des représentations masculines, car elles reflètent des réalités historiques (guerres, investitures d'hommes d'État, travail dans les mines, etc.).

## QUESTIONNER LES INÉGALITÉS PASSÉES POUR LES CONTRER AUJOURD'HUI

Il est nécessaire de susciter la réflexion des élèves face à ces images ou événements historiques. S'il n'est pas possible

de changer des faits passés, observer l'absence de femmes dans des illustrations ou lors d'événements est une façon pertinente de leur redonner une place !

Il en va de même pour les représentations de femmes dominées par les hommes, par exemple, dans la sphère professionnelle. Si une illustration représente une scène d'usine où un contremaître supervise le travail d'employées féminines, il faudrait poser la question « existe-t-il des représentations inversées, avec unE contremaîtreSSE gérant une équipe masculine ? Si non, pourquoi, selon vous ? »

De la même façon, une réflexion doit être suscitée quant aux personnes à l'origine de documents ou d'œuvres reproduit-e-s, en s'interrogeant, par exemple, sur l'absence de femmes peintresses à l'époque de la Renaissance. Il s'agit là également de façons d'intégrer les femmes dans tous les aspects historiques, et non plus de les reléguer dans d'éventuels chapitres qui leur sont propres afin de mieux les éclipser de tous les autres.

Tout l'enjeu des manuels d'Histoire tient donc à l'acceptation de l'existence de stéréotypes dans le passé, sans chercher à les nier, les gommer ou les amoindrir, tout en les questionnant et en les déconstruisant pour sensibiliser les jeunes (et les moins jeunes, au sein du corps professoral et des parents) à la thématique de l'égalité entre les genres.



© Giammarco Boscaro

## AGIR À TOUS LES NIVEAUX, POLITIQUES, MAISONS D'ÉDITION ET CORPS ENSEIGNANT COMPRIS !

Pousser les élèves à s'interroger pour savoir si telle ou telle situation serait encore envisageable de nos jours, si tel ou tel aspect promeut l'égalité et intégrer ces questions tout au long des ouvrages : voilà les pistes qui doivent être envisagées lors de la rédaction et de l'édition de manuels scolaires. Il est également nécessaire de veiller à intégrer des images respectueuses de l'égalité entre les femmes et les hommes dès que cela est possible. Pour cela, il faut veiller à développer des iconothèques plus égalitaires et plus variées.

Les politiques jouent un rôle important dans ce phénomène. Bien que la

question de l'égalité entre les femmes et les hommes figure dans les textes législatifs, la réalité du secteur de l'enseignement est toute autre. Pour pallier cela, les notions d'égalité des sexes et de stéréotypes doivent impérativement, d'une part, figurer comme des critères d'agrément de manuels scolaires, ce qui n'est actuellement pas le cas ; d'autre part, être plus (et mieux !) intégrées dans les programmes scolaires.

Gardons évidemment à l'esprit que les manuels sont des outils, certes utilisés par les élèves, mais également par les enseignant-e-s. Il est dès lors fondamental que celles/ceux-ci aient à cœur de poser ces questions, de remettre en cause des situations historiques et ce, même si cela fait défaut dans la démarche éditoriale. La bonne volonté ne fait malheureusement pas tout : l'approche genrée de l'enseignement devrait impérativement

**S'IL N'EST PAS  
POSSIBLE DE  
CHANGER DES  
FAITS PASSÉS,  
OBSERVER  
L'ABSENCE DE  
FEMMES DANS DES  
ILLUSTRATIONS  
OU LORS  
D'ÉVÉNEMENTS  
EST UNE FAÇON  
PERTINENTE DE  
LEUR REDONNER  
UNE PLACE !**

figurer dans les programmes d'agrégation, afin que les futur-e-s professeur-e-s soient sensibilisé-e-s à cette question au plus tôt et soient donc formé-e-s à la déconstruction des stéréotypes de genre.

**CET ARTICLE S'INSPIRE D'UNE ANALYSE PUBLIÉE PAR LES FPS EN 2015. POUR ALLER PLUS LOIN, VOIR COLARD, FANNY. « LA PLACE DES FEMMES DANS LES MANUELS SCOLAIRES D'HISTOIRE : LE CAS DE LA BELGIQUE. » FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES. 2015. [HTTP://BIT.LY/2YVt8H4](http://bit.ly/2YVt8H4).**



# DÉCOLONISER NOTRE ENSEIGNEMENT

Arnaud Lismond-Mertes - CSCE – Ensemble !

*L'enseignement de l'Histoire à l'école pourrait permettre aux jeunes de déconstruire les stéréotypes racistes, hérités de la colonisation, qui persistent en Belgique. Malheureusement, l'engagement des responsables de l'enseignement se fait attendre depuis près de 60 ans. L'arrivée d'un nouveau gouvernement fera-t-elle bouger les choses ?*

Entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début des années 1960, la Belgique a été une puissance coloniale. Durant toute cette période, l'État belge a développé une gigantesque machine de propagande visant à endoctriner sa propre population pour la convaincre de la légitimité de la conquête, de la domination et de l'exploitation coloniales. Le racisme et l'idée de l'infériorité raciale (ou culturelle) supposée de la/du « noir-e », voué-e dès lors à recevoir la « civilisation » (ou le « développement ») des mains des colons européens, ont été inculqués aux Belges pendant septante-cinq ans<sup>1</sup>.

L'école a pleinement participé à cette propagande, notamment à travers la vision de la colonisation belge, qu'elle véhiculait dans les cours d'Histoire. Les Congolais-e-s y étaient présenté-e-s comme de « grands enfants » que la tutelle belge conduisait vers un avenir meilleur. Après la décolonisation, l'enseignement de l'histoire coloniale belge est largement sorti des programmes et des pratiques. Mais les stéréotypes racistes vis-à-vis des noir-e-s sont restés vivaces et ont été transmis de génération en génération.

Sous la précédente législature, des associations mobilisées sur les enjeux liés aux luttes contre les discriminations et à l'histoire coloniale ont interpellé le ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns<sup>2</sup>. Elles ont notamment abordé la façon problématique dont l'histoire coloniale belge était traitée dans le nouveau *Référentiel des compétences terminales et savoirs communs en Histoire* de l'enseignement secondaire qualifiant, ainsi que dans le programme d'Histoire adopté par le réseau de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le premier obligeant les enseignants à lier l'étude de l'histoire coloniale belge aux concepts de « développement » et de « migration », le second réussissant, notamment, l'exploit de traiter de la décolonisation du Congo sans citer le nom de Patrice Lumumba, le Premier ministre congolais assassiné en 1961 avec le soutien du gouvernement belge de l'époque.

## « DE LA PROPAGANDE COLONIALE SOUS LA FORME DE SAVOIR ENSEIGNÉ »

Ces critiques ont été partagées par des historien-ne-s de différents horizons. Elikia M'Bokolo (EHESS, Unesco) évoque à ce propos la « poursuite de la propagande coloniale sous la forme de savoir enseigné<sup>3</sup> ». L'équipe du *Centre de recherches en histoire du droit et des institutions* (Crhidi) a, quant à elle, estimé dans une note remise à la ministre que le référentiel et le programme « répercutent une vision vague, réductrice, voire erronée de la colonisation belge<sup>4</sup> ». Interrogée sur la question en 2017 et 2018 par les parlementaires Catherine Moureaux (PS) et Barbara Trachte (Écolo), la ministre de l'Enseignement est malheureusement restée évasive.

Le débat est donc encore pleinement ouvert sur cette question. D'autant que la rédaction de différents référentiels de socles de compétences d'Histoire est en cours (pour le « tronc commun », de la première à la troisième année du secondaire) et que l'écriture de nouveaux référentiels pour l'enseignement de transition de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année devrait être lancée sous cette législature. Des opportunités de faire évoluer les choses existent, encore faut-il que les responsables s'en saisissent...

<sup>1</sup> M'Bokolo, Elikia, et Julien Truddaiu. « Notre Congo – Onze Kongo – La propagande coloniale belge dévoilée. » Bruxelles : CEC, 2018.

<sup>2</sup> Collectif *Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations*. « Lettre ouverte à Madame Marie-Martine Schyns, ministre de l'Enseignement : nos programmes scolaires ne doivent pas recycler la propagande coloniale. » CMCLD. 28 novembre 2017. <http://bit.ly/2Y2oj3o>.

<sup>3</sup> Découvrez son interview dans le dossier « Décoloniser l'École » publié dans la revue *Ensemble !* N° 95, en décembre 2017. Dispo sur [www.ensemble.be](http://www.ensemble.be).

<sup>4</sup> Ghali, Soraya. « Colonisation belge au Congo : l'école est-elle amnésique ? » *Le Vif*. 29 mars 2018. <http://bit.ly/2NR523W>.

# QUEL GENRE D'ÉTUDES ?

Stéphanie Jassogne — Chargée de communication FPS

*En Belgique, il est maintenant possible de suivre un master<sup>1</sup> de spécialisation en études de genre. Ce master interuniversitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles a vu le jour en septembre 2017 dans six universités francophones : à Liège (ULiège), Namur (UNamur), Mons (UMons), Louvain-la-Neuve (UCLouvain) et Bruxelles (ULB et Saint-Louis). Ce type de cursus, très réputé aux États-Unis, est depuis longtemps dispensé dans de nombreux pays d'Europe ainsi qu'en Flandre depuis 2014. L'ouverture de ces études aux étudiant-e-s francophones représente donc une réelle évolution des mentalités et un pas vers plus d'égalité.*

## LES ÉTUDES DE GENRE, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Le terme *gender* est né aux États-Unis dans les années 1970. Une différenciation est faite entre le genre (masculin/féminin) et le sexe (homme/femme) : le genre est une construction sociale tandis que le sexe fait référence au biologique. La formation met l'accent sur la compréhension des processus qui déterminent la manière dont le genre et les rapports sociaux de sexe sont construits dans tous les domaines de la société en affectant les relations sociales, politiques et culturelles. De ce fait, elle participe à la lutte contre les discriminations de genre et les stéréotypes, ainsi qu'à la promotion de l'égalité et de la diversité.

## NAISSANCE DU PROJET<sup>2</sup>

Le développement des études de genre est lié au mouvement féministe des années '70, pour lequel penser les différences femmes-hommes et visibiliser les femmes s'avéraient être des enjeux majeurs. Pour ces militantes, le féminisme devient un projet commun d'étude, mais, à l'époque en Belgique, l'éducation permanente semble une voie plus fertile que le milieu académique pour diffuser la pensée féministe.

Il faudra attendre 1995 pour que l'ONU et l'Europe, lors de la *Conférence internationale de Pékin sur les femmes*<sup>3</sup> réclament l'inclusion du genre dans les recherches et les enseignements. Alors

que plusieurs États vont vite réagir, en Belgique, les choses vont prendre plus de temps. Ce n'est qu'en 2001, sous l'impulsion du *Réseau belge des études de genre* (SOPHIA) et grâce à un soutien politique et financier, que les universités francophones se voient obligées de créer en leur sein un groupe de chercheuses/eurs et d'enseignant-e-s impliqué-e-s dans les questions d'études féministes. En 2011, le secteur associatif appelle le monde politique à soutenir concrètement le projet de master du côté francophone. Le ministre Marcourt en charge de l'enseignement supérieur et la ministre Simonis, responsable de l'égalité des chances, invitent alors toutes les autorités académiques à introduire des cours sur les questions de genre. Le cheminement vers un cursus complet interuniversitaire se prolongera jusqu'à sa signature par les six recteurs en septembre 2016.

Ce cursus est l'aboutissement d'un long processus et de plus de trente ans de débats. Le concept du genre s'est longtemps heurté au patriarcat qui domine toujours le monde universitaire. Que cette formation existe aujourd'hui en Belgique et qu'elle soit reconnue témoigne d'une vraie légitimation des combats pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Programme et inscriptions :**  
**WWW.MASTERGENRE.BE**

<sup>1</sup> Diplôme de l'enseignement supérieur universitaire et de l'enseignement supérieur de type long.

<sup>2</sup> Master de spécialisation en étude de genre. « Présentation. » *Master de spécialisation en étude de genre*. 2019. [www.mastergenre.be](http://www.mastergenre.be).

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur la conférence mondiale sur les femmes : <http://bit.ly/2XVAQVr>.





# L'EVRAS

## UN ENJEU DE SOCIÉTÉ QUI MÉRITE TOUTE NOTRE ATTENTION

Florence Vierendeel – Chargée de missions FCPF - FPS

*C'est l'heure de la rentrée ! Cours de français, de mathématiques ou encore d'éducation physique... Mais pas seulement ! L'Éducation à la vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) est, elle aussi, au rendez-vous. Enfin, pas toujours. Définie comme « un processus éducatif »<sup>1</sup>, elle a pour objectif d'accompagner chaque individu, de manière égalitaire, dans son apprentissage et son développement relationnels, affectifs et sexuels. Elle s'inscrit dans la volonté de façonner une société tolérante, critique et égalitaire. Un programme ambitieux et surtout fondamental.*

Idéalement dispensées depuis le plus jeune âge et ce, tout au long de la vie, les animations EVRAS se fondent sur des informations scientifiques, dépourvues de jugement de valeur et adaptées au niveau de développement et aux capacités intellectuelles du public cible<sup>2</sup>. Le contenu de ces animations doit dépasser une vision réductrice de l'éducation à la sexualité se limitant à la réduction des risques. En ce sens, l'EVRAS doit amener les individus à « intégrer des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs leur permettant de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de faire des choix éclairés et d'assurer la protection de leurs droits<sup>3</sup> ».

L'EVRAS aborde notamment l'égalité entre les sexes, la lutte contre toutes les formes

de violences, les questions de genre et d'orientations sexuelles<sup>4</sup>. Ces impératifs se cristallisent autour de la remise en question de notre modèle de société via, notamment, la déconstruction des stéréotypes sexués<sup>5</sup>.

### L'EVRAS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2012, l'EVRAS est intégrée dans les missions de l'enseignement obligatoire. Dans ce cadre, un protocole d'accord relatif à la généralisation de l'EVRAS a été signé par les trois gouvernements francophones<sup>6</sup>. Son application concrète demeure malheureusement très inégale. Certaines écoles restent réfractaires à l'organisation d'animations EVRAS au

sein de leur établissement. De plus, la concertation entre les professionnel-le-s de l'EVRAS n'est pas garantie, ce qui crée parfois un manque de cohérence et des animations dispensées aux élèves de façon variable, tant au niveau de leurs contenus que de leur quantité. Cette situation engendre donc des inégalités conduisant à la discrimination de certain-e-s élèves.

### L'IMPORTANCE DE LA GÉNÉRALISATION EFFECTIVE DE L'EVRAS

La plateforme EVRAS, dont est membre la Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS), défend et soutient la généralisation effective de l'EVRAS au sein



© Aurore Beaulisch

de tous les établissements scolaires, qu'ils ressortent de l'enseignement ordinaire ou spécialisé et ce, pour l'ensemble des réseaux d'enseignement. Cette plateforme demande notamment à la Fédération Wallonie-Bruxelles de définir précisément l'EVRAS, de rédiger et d'adopter des référentiels et d'assurer la formation initiale et continue des intervenant-e-s scolaires et extérieur-e-s<sup>7</sup>.

### PARLER DE PLAISIR EN ANIMATIONS EVRAS

La sexualité, loin d'être dangereuse ou sale, doit avant tout être appréhendée comme une source d'épanouissement incluant la notion de plaisir<sup>8</sup>. Cette année, c'est le message central de la campagne d'information de la FCPF-

FPS intitulée : *Les dessous du plaisir féminin*. Trois supports permettent de déconstruire les idées reçues liées à cette thématique : un quiz en ligne<sup>9</sup>, des fiches pédagogiques et une brochure.

Parler de plaisir féminin en animations EVRAS, c'est fournir des informations sur l'anatomie du sexe féminin, mais aussi discuter de pratiques sexuelles normées, de relations amoureuses, de découverte et d'appropriation de son corps, de liberté de choix, de consentement, d'orientations sexuelles et d'identités de genre. Bref, parler de plaisir féminin, c'est aussi dispenser de l'EVRAS !

<sup>1</sup> « Protocole d'accord entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, relatif à la

généralisation de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire. »

<sup>2</sup> UNESCO. « The International technical guidance on

sexuality education. » 2018. <http://bit.ly/2Y9K5p6>.

<sup>3</sup> La plateforme EVRAS. « Recommandations pour une généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire. » 2019. <http://bit.ly/2Gfp8yL>.

<sup>4</sup> Bloc, Fabienne et Sophie Pereira. « Pour une approche citoyenne et égalitaire de l'EVRAS. » Université des Femmes. 2017. <http://bit.ly/2LXTpG4>.

<sup>5</sup> Idem.

<sup>6</sup> « Protocole d'accord » op.cit.

<sup>7</sup> Découvrez l'ensemble des recommandations de la plateforme sur <http://bit.ly/2Gfp8yL>.

<sup>8</sup> OMS. « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe, OMS bureau régional pour l'Europe et BZgA. » OMS. 2010. <http://bit.ly/30I3RFU>.

<sup>9</sup> À découvrir sur <https://www.planningsfps.be>.



# L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS SOUS TOUS LES TOITS

Laudine Lahaye – Chargée d'études FPS

*Les médias tels que la pub, la presse, le cinéma, Internet et les réseaux sociaux bousculent nos représentations et notre façon d'interagir avec les autres.*

*La communication y est structurée selon certains codes, certaines règles implicites. Tout-e utilisatrice/eur a donc besoin d'une phase d'apprentissage pour y naviguer à son aise. Celle-ci peut se dérouler dans le cadre de « l'éducation aux médias » mais qui doit dès lors s'en charger ? Les parents, l'école ou des structures extrascolaires ?*

Selon le CSEM<sup>1</sup>, l'éducation aux médias a pour objectif de développer l'esprit critique et solidaire des citoyen-ne-s dans leur utilisation des médias. Cela va de la détection des fausses informations à la lutte contre le *revenge porn*<sup>2</sup> et les propos haineux, en passant par le réglage des paramètres de confidentialité d'un compte. Force est de constater que pour apprendre ces choses-là aujourd'hui, il faut bien souvent se débrouiller seul-e. Pourtant, le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement prévoyait déjà que « la Communauté française adapte la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique à l'importance de l'éducation aux médias ».

Actuellement, les établissements scolaires sont organisés et outillés à des degrés divers en matière d'éducation aux médias. Généralement, les tentatives d'adaptation au monde numérique ne sont pas coordonnées à l'échelle de l'établissement scolaire et sont exclusivement le fait d'une minorité d'individus conscientisés. Il est cependant urgent que les écoles se dotent de moyens humains et techniques pour répondre à cette évolution sociétale.

## DES ÉCOLES DÉSTABILISÉES DEVANT « LES MÉDIAS »

Les médias n'ont pas fini de brouiller les frontières des écoles. Quelle note attribuer à un élève dont le travail est documenté uniquement à partir d'articles trouvés sur le net ? En tant qu'éducatrice/eur, comment réagir face à un-e élève en panique parce que ses ami-e-s ont créé un faux profil à son nom sur un site de rencontres ? Que dire à un-e élève en train de filmer en cachette son enseignant-e donnant cours ? Comment inciter les jeunes aux comportements non sexistes quand de nombreuses pubs, séries et films banalisent l'humiliation, la torture et le viol des femmes ?

## LUTTER CONTRE LES CYBERVIOLENCES SEXISTES AVANT « L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS »

L'éducation aux médias est un enjeu pour atteindre l'égalité femmes-hommes. Une étude française de 2015 a déterminé que les écolières sont plus nombreuses que les écoliers à avoir subi au moins un épisode de cyberviolence (chantage pour des *selfies* de nudité, réception de messages porno, insultes sur l'apparence physique, etc.)<sup>3</sup>. Lutter contre le sexisme et les violences en ligne, en sensibilisant dès le plus jeune âge, c'est rendre l'espace numérique et médiatique plus sécurisant pour les femmes et les filles. C'est empêcher les discriminations de genre d'envahir ce terrain-là aussi. L'éducation aux médias fait appel à des valeurs telles que le respect, l'empathie, la confiance, la tolérance. En effet, savoir utiliser *YouTube* ou *Wikipédia* d'un point de vue technique, c'est une chose. Avoir la sagesse de les utiliser à bon escient, c'en est une autre. Quand les jeunes sont mineur-e-s d'âge, leurs parents sont responsables aux yeux de la loi. Mieux vaut donc s'intéresser au contenu de leurs dissertations ainsi qu'à celui de leurs publications sur les réseaux sociaux. L'idée n'est pas d'interdire aveuglément l'usage des médias auprès des jeunes mais de les aider à en faire une utilisation responsable, critique et respectueuse d'autrui, de les aider à renforcer leurs capacités relationnelles et analytiques liées aux médias. Ces outils feront en effet indéniablement partie de leur futur professionnel et personnel et, bien qu'elles/ils soient baignés dans un environnement où ces technologies sont omniprésentes et même si elles/ils parviennent à se débrouiller plus rapidement que leurs aîné-e-s, la maturité n'est pas toujours au rendez-vous. Il faut parfois les aider à prendre conscience des conséquences de leurs comportements. Certain-e-s ignorent notamment la législation et les répercussions psychologiques de leurs actes. Réfléchissons-y



© Eliott Reyna

## UN-E ÉLÈVE VICTIME DE CYBERHARCÈLEMENT LE SERA AUTANT À LA MAISON QU'À L'ÉCOLE

avec elles/eux afin qu'elles/ils sachent qu'à tout moment, il y aura quelqu'un-e pour les écouter, les comprendre et les orienter.

## AGIR SOUS TOUS LES TOITS

Dans cette optique, parents et école ont intérêt à agir de concert, dans la mesure où les médias sont transversaux à tous les territoires. Un-e élève victime de cyberharcèlement le sera autant à la maison qu'à l'école, les murs de l'un-e et de l'autre n'assurant plus une protection

infranchissable. Pour éduquer correctement les jeunes aux médias, les adultes ont besoin de se former aussi. Combien se font prendre en recevant un mail du style : « Je suis en déplacement en Afrique et suite à un problème, j'aurais besoin de ton aide financière<sup>4</sup> » ?

Le cours de philosophie et citoyenneté n'est pas assez étoffé pour commencer l'éducation aux médias dès l'enfance. Le nombre d'heures est trop faible et les profs sont mal outillé-e-s. Mettre un-e référent-e au numérique par école peut être une piste mais cela va-t-il permettre l'implication de tou-te-s les actrices/eurs scolaires dans l'éducation aux médias ? Et, au-delà, celle des parents et des adultes utilisatrices/eurs de ces mêmes médias ? L'éducation aux médias ne devrait pas rester l'apanage des écoles et des parents, c'est une question plus large du vivre ensemble et de l'exercice de la démocratie. À quand des ministères de la Cohésion Sociale et de la Santé Publique qui prennent en compte ce besoin dans la mise en place de nouvelles politiques publiques ?

**Pour aller plus loin, voir Lahaye, Laudine :**

• « **Adolescents et nouvelles technologies : un cybersexisme qui crève l'écran.** » *Femmes Prévoyantes Socialistes*. 2017. <http://bit.ly/310xaxo>.

• « **École et usages problématiques des TIC : un bouleversement en marche.** » *Femmes Prévoyantes Socialistes*. 2016. <http://bit.ly/2KlmF8d>.

<sup>1</sup> Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias.

<sup>2</sup> Publiées sans consentement par un-e ex-partenaire, ces photos ou vidéos à caractère sexuel ont pour but d'humilier publiquement la personne visible dessus, souvent pour se venger après une rupture.

<sup>3</sup> Centre Hubertine Auclert. « Cybersexisme : une étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens. » *Centre Hubertine Auclert*. septembre 2016. <http://bit.ly/2Z0c2bb>.

<sup>4</sup> Le site *Safeonweb* propose des quiz pédagogiques pour apprendre à détecter les mails frauduleux.





# LUTTE DES CLASSES

Rosine Herlemont — Chargée d'études FPS

*Précarité, stéréotypes de genre... L'école reproduit et perpétue les inégalités sociales. Face à cela, l'enseignement alternatif est-il une solution ?*

L'école, qui devrait être un puissant instrument d'égalité, ne fait aujourd'hui que perpétuer, voire accroître les inégalités entre enfants. Les chiffres sont hélas parlants. D'après la dernière enquête PISA<sup>1</sup>, la Fédération Wallonie-Bruxelles se caractérise par une très importante discrimination sociale, le fossé entre élèves de milieu social défavorisé et élèves de milieu social élevé étant le plus grand de l'Europe occidentale. En ce qui concerne les discriminations de genre, à partir du secondaire, les performances des filles sont légèrement meilleures que celles des garçons mais c'est le choix des filières qui révèle de grandes inégalités. En effet, nombreuses sont les options suivies presque entièrement par des filles ou par des garçons. Ce constat n'a rien d'anodin quand on sait que le taux de chômage est beaucoup plus important dans les secteurs dits « féminins » et les salaires bien plus avantageux dans les secteurs dits « masculins ».

Face à ces failles et grâce à la liberté d'enseignement inscrite dans notre Constitution<sup>3</sup>, de plus en plus d'écoles qui proposent une alternative à l'enseignement traditionnel voient le jour. Celles-ci se réclament tantôt à pédagogie *Freinet*, *Montessori*, *Decroly* ou *Steinert-Waldorf*, tantôt à inspiration démocratique ou écologique. Malgré leurs spécificités<sup>4</sup> (et parfois leurs contradictions), ces pédagogies souhaitent toutes recentrer l'enseignement sur l'enfant et non sur les contenus, c'est-à-dire permettre aux élèves de participer à l'élaboration de leurs apprentissages. De cette manière, les enfants développent leur autonomie,

leur créativité, mais également leur confiance en elles/eux. Ces méthodes éducatives s'adaptent aux différentes formes d'intelligence des élèves ainsi qu'à leur rythme. Souvent, et afin d'éviter toute compétitivité, ces écoles ne pratiquent aucun système de notation.

## L'ENSEIGNEMENT ALTERNATIF COMME REMPART AUX INÉGALITÉS ?

Cette émergence d'écoles aux pédagogies alternatives illustre le malaise et le décalage qui existe entre les besoins des familles et le système d'apprentissage traditionnel qui leur est proposé. Mais ces établissements répondent-ils vraiment à la problématique des inégalités ? Profitent-ils vraiment aux laissés pour compte du système traditionnel ? Deux aspects attirent ici notre attention.

D'abord, même si de plus en plus d'écoles publiques commencent à s'inspirer des pédagogies alternatives, la majorité des établissements les pratiquant sont privés. Leur source principale de financement vient souvent des frais scolaires déboursés par les parents. Bien que cela soit un paradoxe (un des enjeux fondamentaux pour *Freinet*, par exemple, était l'émancipation des classes populaires), de nombreuses familles se retrouvent d'emblée privées d'accès à ces écoles en raison de leur situation économique. Ensuite, les familles ne sont pas toutes égales face à l'accès à l'information. Les

milieux les plus aisés sont généralement ceux qui ont les meilleures informations, les meilleurs réseaux et la meilleure compréhension du système. Ils seront donc « servis » les premiers, tandis que les autres risqueront de se voir exclus. Ces deux aspects vont renforcer la ségrégation entre classes sociales. Certes, tous les parents ont la liberté d'inscrire leurs enfants dans une école à pédagogie alternative mais, dans les faits, la composition des classes est dominée par des élèves issu-e-s de familles économiquement et/ou culturellement favorisées. Alors, que faire face, d'une part, à un système traditionnel vecteur d'inégalités et, d'autre part, à des alternatives manquant de mixité sociale ?

## FAIRE DE L'ÉCOLE UN SERVICE PUBLIC FORT !

L'État doit continuer à mettre en place des politiques publiques efficaces permettant de rendre notre enseignement plus égalitaire et évitant ainsi la recrudescence d'écoles « à la carte » privatisées. Appréhendé ainsi, l'enseignement public pourrait à nouveau assurer sa mission d'ascenseur social et garantir dans les faits ce que la théorie promet, par exemple à travers le *Pacte d'Excellence*. Ce dernier se construit, entre autres, autour de la lutte contre les inégalités du système scolaire. Des mesures telles que la valorisation des métiers qualifiants ou l'introduction du tronc commun laissent entrevoir une entrée positive en la matière.



© Joshua Eckstein

Malheureusement, l'Histoire nous le montre depuis vingt ans, beaucoup de réformes éducatives d'ambition<sup>5</sup> n'ont finalement donné lieu qu'à peu de changement. Seule une planification sur le long terme pourrait permettre de concrétiser de plus nombreuses et plus ambitieuses propositions. Sans savoir de quelle coalition sera composée la prochaine législature, le long terme semble compliqué à envisager.

À suivre...

### Pour aller plus loin :

• **Latitude Jeunes.** « Positionnement de Latitude Jeunes par rapport au Pacte pour un Enseignement d'Excellence. » 2019. <http://bit.ly/2YYjAQH>.

• **Verselle, Marie et Stéphane Mansy** « *Freinet, Montessori, Decroly... de grands pédagogues, une autre conception de l'enseignement.* » La Ligue de l'Enseignement et de

**l'Éducation permanente ASBL. mars 2016.** <http://bit.ly/2Lrh2Hx>.

• **Bay, Ariane** « *Un mélange d'innovations, d'interrogation et de défiance* » *Imagine* 134, juillet/aout 2019.

<sup>1</sup> Enquêtes menées à propos des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE et des performances de leurs élèves âgés de 15 ans.

<sup>2</sup> Gillet, Julie. « Des femmes parmi les hommes : quels freins aujourd'hui à la mixité ? » *Femmes Prévoyantes Socialistes*. 2015. <http://bit.ly/2XN13wE>.

<sup>3</sup> La liberté d'enseignement est inscrite dans la Constitution dès l'indépendance de la Belgique en 1830. L'enseignement libre signifie que n'importe qui peut ouvrir une école et y prodiguer l'enseignement qu'il veut sans conditions à l'exception bien sûr de celle de ne pas enfreindre les lois, l'ordre public et les bonnes mœurs. Toutefois, l'école est soumise à reconnaissance (validité du diplôme) et subventionnement (financement) selon des critères fixés par le gouvernement-e-s.

<sup>4</sup> Retrouvez ces différentes pédagogies et leurs caractéristiques sur : <http://bit.ly/2XPz78D>.

<sup>5</sup> Le Décret Missions (L. ONKELINKX), le Contrat pour l'École (M. ARENA), les Décrets Inscription puis Mixité (C. DUPONT) ainsi que les tentatives de M-D SIMONET.



## AU COEUR DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

# FOCUS SUR L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Yasmine Thai – Chargée de projets Latitude Jeunes  
Mélissa Fransolet – Chargée de formations Latitude Jeunes

Les associations actives dans le champ de la jeunesse ont pour principale mission de former des citoyen-ne-s responsables, actives/ifs, critiques et solidaires. Pour ce faire, elles utilisent des méthodes d'éducation non formelle. Mais l'éducation non formelle, qu'est-ce que c'est ? Découvrons ensemble quelques principes fondamentaux.

### L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION

Toute personne, quels que soient sa culture, son sexe, ses convictions ou sa situation sociale, est considérée comme capable d'apprendre ainsi que de prendre part à des activités et par extension à la société. C'est ce que prône l'éducation non formelle en proposant l'expérimentation comme outil d'apprentissage et en favorisant l'expression des différences.

### UNE APPROCHE GLOBALE AVEC DES ACTIVITÉS PARTICIPATIVES EN GROUPE

La mise en action du groupe est un facteur d'évolution car elle permet l'échange et le questionnement. La participation, non seulement vecteur d'apprentissages, augmente la capacité à entrer en interaction avec autrui et renforce ainsi les compétences sociales des participant-e-s.

### UN TEMPS DIFFÉRENT DU SYSTÈME SCOLAIRE

Les jeunes sont, la plupart du temps, dans le rythme scolaire. L'idée est d'offrir un autre

cadre, dans lequel le plaisir d'apprendre est plus central. Une part active est laissée à chacun-e pour développer son éducation en faisant ses propres choix d'activités, toujours sur une base participative, non contraignante et qui invite à l'autoévaluation.

### UNE ILLUSTRATION DE CES PRINCIPES AVEC LE PROJET ROSE OU BLEU, JE ME GRIME COMME JE VEUX !

Le grimage développe chez les enfants une série de compétences et remporte toujours un franc succès. Voler, sauver le monde, faire peur... Autant de pouvoirs qui fascinent et qui peuvent dès lors être mis en scène. Dans ces jeux du « faire semblant », chacun-e est libre de créer son propre univers en échappant pour un temps à la réalité. Or, ces rôles sont souvent présentés de manière stéréotypée : princesse pour les filles, pirate pour les garçons... Cela peut influencer, voire réduire, l'univers imaginaire que l'enfant pourrait créer. En proposant toujours les mêmes modèles, on restreint le choix et la créativité des enfants.

Pour ces raisons, *Latitude Jeunes* propose une brochure de grimages non stéréotypés, convenant aux filles comme aux garçons. La



volonté est d'élargir le champ des possibilités en leur montrant que le choix est plus vaste qu'elles ou ils ne le pensent. C'est l'occasion de relier le grimage à une envie d'effrayer, d'avoir des super-pouvoirs, de faire rire... de leur redonner du sens et de permettre aux enfants de vivre une activité riche en expériences.

Pour découvrir la brochure : [HTTP://BIT.LY/31TVEZ8](http://bit.ly/31TVEZ8).

# SUGAR BABY

## LE GÂTEAU EMPOISONNÉ

Elise Voillot – Chargée de communication FPS

Elles sont jeunes, pour la plupart aux études<sup>1</sup>, et mènent une double vie. Étudiantes le jour, elles s'adonnent au sugar-dating la nuit. Entretenu par de riches industriels, avocats ou autres hommes d'affaires rencontrés généralement sur Internet contre des « échanges de bons procédés » (comprenez bien souvent faveurs sexuelles), le phénomène *Sugar Baby*, né aux USA, ne cesse de prendre de l'ampleur en Belgique. Si les créateurs de ces plateformes de « rencontres » nient toute forme de proxénétisme ou d'incitation au sexe tarifé, les divers témoignages semblent clairement indiquer une forme de prostitution 2.0.

En 2017, un panneau publicitaire de la plateforme de *sugar-dating Rich Meet Beautiful* « innocemment » placé à l'entrée de l'Université Libre de Bruxelles avait fait beaucoup parler de lui. La campagne, diffusée dans de nombreux autres pays d'Europe, titrait : « Hey les étudiantes ! Améliorez votre style de vie, sortez avec un *sugar daddy* ». Si de nombreuses plaintes ont été déposées à l'encontre du site, que la campagne a été censurée en Belgique et que son CEO Sigurd Vedal vient d'être condamné à 6 mois de prison avec sursis, force est de constater que ce type de plateforme connaît un succès grandissant dans notre pays.

### PROSTITUTION DÉGUISÉE

En 2017, la plateforme *Sugardaters.com* affirmait compter des milliers de membres. *Seeking arrangement*, elle, disposait de près de 20 000 utilisatrices/eurs belges<sup>2</sup>. Sur ces sites, pas question de parler de prostitution. Le vocabulaire des concepteurs est choisi avec soin, le sexe n'est pas une obligation et toute demande de sexe tarifé doit être signalée par les utilisatrices/eurs de plateforme. Le message est clair : il s'agirait donc d'un accord, passé entre deux personnes consentantes qui cherchent à répondre à leurs besoins respectifs. Cette stratégie n'est pas un hasard. Selon la sociologue Renaud Maes, en soulignant qu'il s'agit d'un échange de bons procédés, on ne peut accuser ces plateformes de proxénétisme<sup>3</sup>. Par ailleurs, en Belgique, la prostitution est tolérée et ces plateformes opèrent depuis l'étranger. Les poursuites restent donc difficiles. Ainsi, Rikki Jorgenson, fondateur de *Sugardaters.com*, a été jugé plusieurs fois, mais toujours blanchi, notamment parce que sa plateforme interdit toute activité d'escort. L'hypocrisie est ici évidente car, comme nous le prouve un documentaire édifiant de la chaîne RTL-TVI, la question financière est presque à chaque fois immédiatement abordée entre les *sugar babies* et les *sugar daddies*.

### DES CONSÉQUENCES PARFOIS DÉSASTREUSES

Si certaines *sugar babies* estiment qu'il s'agit d'une expérience

enrichissante, beaucoup se retrouvent dans le milieu par nécessité. En 2016, près de 27 000 étudiant-e-s belges ont dû passer par le CPAS pour financer leurs études<sup>4</sup>. Comme l'explique Renaud Maes : « Une frange croissante des étudiants se trouve dans une situation financière précaire [...] Or, la prostitution étudiante est nourrie par la précarité étudiante. Ce n'est peut-être pas le seul facteur, mais c'est toutefois un facteur majeur, comme le montrent la plupart des enquêtes menées sur le thème<sup>5</sup>. » Être *sugar baby*, c'est souvent garder pour soi un secret lourd à porter. C'est la raison pour laquelle il reste difficile de quantifier la prostitution étudiante. En Belgique, elles seraient 6 000 à se prostituer et à faire face, pour la plupart, à des conséquences désastreuses. Isolement, décrochage scolaire, difficulté à sortir de ce réseau car habituées à une vie « de luxe », décorporalisation<sup>6</sup>... elles seraient également près de 70 % à présenter des symptômes assimilables à un stress post-traumatique<sup>7</sup>. Il est donc nécessaire aujourd'hui de lever le tabou qui pèse sur le *sugar-dating* en encourageant des campagnes de sensibilisation et d'information et en favorisant les animations EVRAS au sein des établissements scolaires. Par ailleurs, une véritable remise en question doit être faite autour des aides octroyées aux étudiant-e-s, pour que vie étudiante ne rime plus jamais avec précarité.

<sup>1</sup> Dans notre article nous abordons surtout les *sugar babies* et les *sugar daddies*. Il existe néanmoins des *toy boys* et des *sugar mamas* bien que ces cas restent minoritaires.

<sup>2</sup> Donis, Laurence. « Sugar babies : un phénomène qui explose en Belgique ? » *Elle*. 22 janvier 2018. <http://bit.ly/30yk3sX>.

<sup>3</sup> Face cachée : les *sugar babies*. Réalisé par Julie Denayer. Produit par RTL-TVI. 2017.

<sup>4</sup> Belga. « La précarité des étudiants : un constat alarmant. » 7 sur 7, 17 novembre 2017. <http://bit.ly/2LPXFr4>.

<sup>5</sup> Maes, Renaud. « L'impalpable *sugar baby*. » *La revue nouvelle*. 2017. <http://bit.ly/2xRkuT6>

<sup>6</sup> « La décorporalisation est une disjonction entre le corps et l'esprit, une insensibilité qui leur permet [aux prostituées] d'abandonner leur corps. » Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2Shar37>.

<sup>7</sup> Belga. « Chaque année, plus de 6.000 étudiantes se prostituent. » *La Libre*. 23 janvier 2018. <http://bit.ly/2LljejG>.



# L'ÉDUCATION AU SERVICE DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

Maité Verheylewegen - Solsoc

*La croissance démographique est un enjeu pressant au Burkina Faso, qui compte l'un des taux de fertilité les plus élevés au monde. Pourtant, les femmes ont difficilement accès à des informations de qualité concernant l'Éducation à la vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).*

## DES INÉGALITÉS CRIANTES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Le système éducatif burkinabé connaît des disparités d'un point de vue régional, économique et de genre, ainsi qu'une faible qualité pédagogique. Selon une analyse de l'UNICEF, le taux brut de scolarisation à l'école primaire a connu une amélioration en passant de 78 % en 2011 (dont 75 % pour les filles) à 86 % en 2016 (85,9 % pour les garçons et 86,4 % pour les filles). Cependant, la situation change au niveau du secondaire. Dans les zones rurales, il y a peu d'écoles secondaires, les familles hésitent à envoyer leurs filles dans les zones urbaines pour étudier et n'en ont pas forcément les moyens financiers. Le taux d'alphabétisation dans les zones urbaines est de 63 % contre 19 % en milieu rural. Des écarts sont observés entre hommes (43 %) et femmes (20 %)<sup>1</sup>. La pauvreté des familles, les tâches ménagères, les mariages précoces et forcés et les grossesses non désirées affectent la scolarité des filles. L'insécurité dans le Sahel force également les populations à se déplacer et donc à déscolariser leurs enfants.

## LES FEMMES NÉGLIGÉES PAR LE SYSTÈME DE SANTÉ

Ce sont surtout les femmes qui rencontrent le plus d'obstacles pour bénéficier de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive, principalement organisée dans les centres de santé. Elles doivent souvent obtenir l'accord de leur conjoint pour accéder aux services de santé et aux méthodes contraceptives modernes. Le taux de prévalence contraceptive<sup>2</sup> en 2018 ne s'élevait qu'à 22 % des femmes âgées de 15 à 49 ans. Souvent sous la tutelle de leur mari, les femmes n'ont qu'un faible pouvoir économique et donc un accès réduit aux moyens contraceptifs, qui coutent cher. En milieu rural, l'éloignement

des services sanitaires et d'éducation en santé a un impact direct sur la fréquentation des femmes aux consultations prénatales et sur les accouchements. Il faut souligner ici que le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés au monde ; les décès en couches sont la deuxième cause de mortalité des filles de 15 à 19 ans.

## ASMADE EN ACTION POUR LE DROIT DES FILLES ET DES FEMMES

ASMADE<sup>3</sup> (Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène), le partenaire burkinabé de l'ONG Solsoc, lutte contre la pauvreté et promeut les droits sociaux au Burkina Faso. Près de 15 ans après sa création, l'association touche directement ou indirectement plus de 2 millions de personnes dans les secteurs de l'éducation, la santé, la formation et l'emploi.

Selon Caroline Tapsoba, cheffe de département de projets et programmes chez ASMADE, avec qui Solsoc a eu un entretien, l'État s'est engagé, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, à fournir des services de planning familial gratuits, notamment des contraceptifs et des consultations médicales. Pour que cette décision soit soutenue et qu'elle garantisse une véritable protection des droits des filles et des femmes, il faudra qu'elle soit accompagnée par une large campagne de sensibilisation au niveau national. Au regard de cet engagement de l'État, ASMADE accentue ses actions d'information, d'éducation pour un changement de comportement et de mobilisation sociale afin qu'en 2020 le taux de prévalence contraceptive atteigne 32 %. Ce sont principalement les publics jeunes, les adolescent-e-s, qui suivent les programmes d'éducation en santé sexuelle et reproductive. Caroline Tapsoba explique qu'« ASMADE attache aussi une importance particulière au suivi des engagements pris par les décideuses/eurs au travers



d'actions de plaidoyer afin d'améliorer la santé des populations. »

Des actions de sensibilisation, de communication et d'éducation sont mises en place tant par les actrices/eurs de l'État que de la société civile afin que toutes les personnes dans le besoin puissent profiter de ce droit d'accéder gratuitement aux méthodes contraceptives. L'éducation à la santé est certainement la voie qui permettra de surmonter les obstacles auxquels les

filles et les femmes sont confrontées quotidiennement et ainsi promouvoir une société plus égalitaire.

**Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) de coopération au développement. Avec des organisations du Sud, elle combat l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en**

**Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique.**

**Plus d'infos : WWW.SOLSOC.BE  
Faire un don : BE52 0000 0000 5454**

<sup>1</sup> Données de la Banque Mondiale 2015.

<sup>2</sup> Le taux de prévalence contraceptive représente la proportion de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui utilise une méthode contraceptive quelconque.

<sup>3</sup> ONG ASMADE. 2016. <http://ongasmade.org>.



# « ENSEMBLE, PRENONS SOIN DE NOUS »

Anaïs Poncelet – Animatrice FPS Verviers

*L'auto-santé est une démarche collective qui vise à (re)prendre sa santé en main, notamment face à un secteur médical encore fortement patriarcal. Pensée et réfléchi dans les réseaux féministes québécois depuis les années '70, cette approche est aujourd'hui mise en pratique au sein d'un groupe de femmes verviétoises, en région liégeoise. Dans une ambiance conviviale, on se forme et on s'informe pour mieux vivre son quotidien. Petite immersion...*

**Jeu, 9 h 30.** Le café est servi. Pendant que Sarah<sup>1</sup> explique son remède naturel contre le mal de gorge, Pauline conseille Diane pour le choix d'une gynécologue douce et à l'écoute. Ces discussions, a priori banales, reflètent en réalité des thématiques importantes pour la santé et le bien-être de ces femmes.

Puisque l'approche de l'auto-santé est collective et participative, il est essentiel que chacune puisse exprimer ses besoins et ses envies, en rapport avec la santé. Au fur et à mesure des discussions, des thématiques essentielles se sont dégagées naturellement : bien-être mental et psychologique, médecines alternatives, soutien collectif, relaxation...

**11 heures.** « Cinq secondes pour inspirer... cinq secondes pour expirer... » La pause se termine. Pour recommencer en douceur, Isabel montre au groupe comment pratiquer la méthode de relaxation de la cohérence cardiaque, afin que chacune ait des outils pour gérer son stress et ses émotions dans des situations parfois compliquées. Cet espace de discussion et de mise en pratique représente pour chaque femme « une bulle d'air », « un moment hors d'une semaine parfois difficile ». Au-delà d'un simple échange, le groupe renforce chaque femme, et chaque femme renforce le groupe. Les connaissances et les compétences de chacune sont reconnues et renforcées. Cela consolide l'estime de soi, la force du groupe et la confiance en celui-ci.

**11 h 15.** Crayons, magazines et marqueurs volent d'une table à l'autre. Ensemble, on cherche des slogans, des mots et des images pour mettre sur papier ce que l'on a sur le cœur depuis trop longtemps. Du traitement impersonnel des patient-e-s à l'augmentation du prix des médicaments, de l'importance de la santé globale au manque



© FPS Verviers

d'informations sur les services des mutuelles... tout y passe. Car l'auto-santé, c'est aussi une prise de conscience collective et critique envers l'autorité médicale dans son ensemble. Cela ne veut pas dire que la médecine traditionnelle est rejetée à tout prix. C'est surtout reconnaître que les femmes sont autonomes et légitimes pour s'occuper de leur santé et leur donner la parole. À la fin de chaque séance, les « au revoir » sont toujours plus longs et plus intenses...

**Pour plus d'infos sur cette activité, contacter [fps.verviers@solidaris.be](mailto:fps.verviers@solidaris.be) – nouveau module en octobre 2019.**

<sup>1</sup> Tous les prénoms dans le texte sont des noms d'emprunt.

# VOIX DE FEMMES DÉ/RANGE LIÈGE EN OCTOBRE

Écrit à huit mains par l'équipe du Festival Voix De Femmes

*Voix De Femmes s'active depuis presque 30 ans à soutenir et mettre en lumière la diversité des pratiques des femmes artistes. Aujourd'hui, alors que les droits des femmes sont (encore !) remis en question, nous sommes plus que jamais convaincues de la nécessité de cet engagement dans le paysage artistique, social et politique.*

Le Festival *Voix De Femmes* défend la création sous toutes ses formes, celle qui explore et repousse les (pseudo) limites avec curiosité, audace, respect, et singularité. Les artistes programmées sont musiciennes, autrices, illustratrices, chercheuses, réalisatrices... Elles viennent de France, d'Égypte, du Canada, de Turquie, du Soudan, des États-Unis, de Belgique... Elles réinventent leurs traditions et habitent leur époque. Elles affirment leurs identités et leur légitimité à leur manière. Elles se permettent de créer sans attendre d'autorisation. Leurs pratiques sont des moteurs de réflexion, de changement, d'échange, de cohésion. Elles inspirent la relève. Les rendre visibles, c'est faire évoluer les représentations collectives dans le bon sens.

Le Festival *Voix De Femmes* répond à un besoin. Celui d'amplifier les paroles habituellement marginalisées, déconsidérées, assourdies ;



© Voix De Femmes

Celui de se connecter à d'autres ;  
Celui de débattre, de réfléchir, de bousculer les cases préétablies, normalisantes, étouffantes ou juste... barbantes ;  
Celui de faire, refaire, défaire ensemble ;  
Celui de déranger.

Nous pouvons tout dé/ranger.  
Nous pouvons écrire un autre récit, redistribuer les cartes, élargir le champ des possibles.

L'histoire des femmes artistes s'écrit maintenant, en temps réel. C'est le moment de soutenir celles qui œuvrent à sa dé/construction. Nous vous invitons donc à venir joyeusement dé/ranger **tout ça du 10 au 26 octobre prochain à l'occasion du 14<sup>e</sup> Festival Voix De Femmes, un peu partout dans Liège !**



# DE FEMME ENCAGÉE À FEMME ENGAGÉE

Patricia Seront – Animatrice FPS du Brabant

*Psychopédagogue de formation et ancienne commerçante, animatrice radio, journaliste et femme politique belge, Fatiha Saidi a endossé de nombreuses casquettes dans son parcours professionnel. Aujourd'hui, cette militante féministe et ancienne parlementaire nous parle de son livre « Par les liens forcés du mariage : la mécanique insidieuse des mariages forcés<sup>1</sup> », grandement inspiré de son parcours personnel.*

## Ce récit s'inspire fortement de ton expérience personnelle...

En effet, cette histoire s'inspire grandement de ma vie, même si j'ai pris des libertés. Par exemple, le personnage de Jean, crucial dans mon roman, est fictif (bien qu'il s'inspire d'un ami qui n'était pas encore né à cette époque).

J'ai attendu 40 ans avant d'écrire cet ouvrage car, en tant que femme politique, je ne voulais pas instrumentaliser mon histoire pour attirer un électorat. Par ailleurs, je voulais prendre le recul nécessaire pour tendre à maxima vers l'objectivité, pouvoir en parler avec sérénité, sans haine, sans règlement de compte avec ma société d'origine, ma famille ou les ami-e-s de

la famille. C'est un choix de l'avoir écrit maintenant, sans la colère.

Les mariages forcés sont toujours là. Parler de cette problématique s'est imposée à moi, comme un devoir. Sans pour autant être une porte-parole, je l'ai écrit pour toutes les femmes qui se trouvent dans cette situation et qui n'osent pas en parler, espérant que beaucoup d'entre elles se reconnaîtront dans l'histoire d'Amal. J'espère ainsi avoir brisé le silence.

Mes futurs écrits porteront sur des sujets forts avec des messages touchant les femmes, la démocratie, les droits humains, le vivre ensemble. Je désire m'impliquer au sein de la société autrement, en m'appuyant sur mon expérience accumulée dans le monde associatif et politique. L'écriture, c'est un acte politique, de résistance, de militance.

## Le poids des traditions semble particulièrement important. Y a-t-il un quelconque rapport avec la religion ?

La pratique des mariages forcés s'inscrit dans des traditions culturelles et n'a rien à voir avec les religions (tout comme l'excision d'ailleurs). Il n'y a pas de mariage forcé dans la religion musulmane, c'est vraiment une tradition culturelle. Or, on fait passer cette tradition, qui continue de broyer des milliers de femmes, comme un prescrit religieux alors que ce n'est pas le cas. C'est le poids d'un patriarcat qui pèse très lourd sur le dos des femmes et elles n'arrivent pas à en sortir, encore aujourd'hui.

Ce sont surtout les femmes qui sont les gardiennes du temple, de l'honneur. Dans mon livre, Amal est entourée de femmes

bienveillantes qui ne lui veulent pas de mal mais qui sont enlées dans les traditions, qui les perpétuent par amour et ne les remettent pas en question. Parce que c'est comme ça.

Il n'est pas question de rester uniquement bloquée sur la question des mariages forcés, mais s'interroger également sur les droits des femmes et sur toutes les chapes qui pèsent sur elles. Il y a des réalités communes, même dans les sociétés occidentales où le poids des traditions, le patriarcat, la domination masculine et l'égalité des genres restent problématiques. J'ai voulu contextualiser le propos et expliquer de la façon la plus rigoureuse et la plus honnête possible comment des femmes qui ont vécu de grandes souffrances arrivent à perpétuer ces souffrances, cette violence.

## Penses-tu que beaucoup de jeunes femmes sont concernées par ces mariages forcés en Belgique ?

Si la Belgique a décidé de mettre la thématique des mariages forcés dans le *Plan National contre les Violences Conjugales*, c'est qu'il y a une raison. Des professeur-e-s voient des filles disparaître des écoles mais ce n'est pas facile de les recenser, tout comme ce n'est pas facile d'en parler. Il n'y a pas beaucoup de jeunes femmes qui osent porter plainte et risquer la rupture radicale avec la famille, car c'est très dur.

Lorsque j'étais députée au Parlement bruxellois, au Conseil de l'Europe et Échevine de l'Égalité des chances à Evere j'ai commencé à travailler sur cette question avec ma collègue Échevine de l'État Civil. Nous avons travaillé avec le Réseau

FATIHA SAIDI

## PAR LES LIENS FORCÉS DU MARIAGE

LA MÉCANIQUE INSIDIEUSE DES MARIAGES FORCÉS

© FPS du Brabant

## RÉSUMÉ DE L'OUVRAGE

*Amal est une jeune fille de 18 ans issue de l'immigration marocaine, arrivée toute petite en Belgique avec ses parents et qui, malgré une scolarité exemplaire, sera obligée d'abandonner l'école et de se marier avec un parfait inconnu. Elle verra ainsi ses rêves brisés par la tradition qui veut qu'une fille ne choisisse pas et doit faire « comme ça », sans pouvoir remettre en question cette pratique au risque de déshonorer sa famille et craindre d'être maudite.*

*Elle vit une profonde frustration affective, professionnelle, culturelle et intellectuelle dans la vie qu'elle mène.*

*Tout son combat sera désormais de pouvoir récupérer tous les droits dont on l'a amputée le jour où on l'a mariée à un homme qu'elle ne connaissait pas. Elle sera aidée pour cela par Jean, un ami imaginaire, une voix intérieure qui vient la hanter toutes les nuits, l'engueuler, l'encourager et qui l'oblige à le revoir pour accéder à la liberté. Pour Amal, rien n'est impossible !*

*Mariages et Migrations*, ainsi qu'avec une école secondaire d'Evere et avons fait un travail de sensibilisation auprès des jeunes au travers d'une pièce de théâtre *Amours mortes*. Après chaque représentation du spectacle, des jeunes filles venaient parler d'une amie qui vivait cette situation, qui allait devoir se marier. Très souvent, je sentais que l'amie en question n'était qu'un paravent pour parler de son propre vécu. En région bruxelloise, tout un travail a été mené, mais au niveau communal cette problématique n'est pas prioritaire, car les communes n'en n'ont ni les moyens ni les compétences.

## Quelle solution pourrait-on envisager pour limiter les mariages forcés en Belgique ?

Faire en sorte de ne pas arriver au mariage forcé notamment par la sensibilisation à la *vie Relationnelle, Affective et Sexuelle* (EVRAS). Il faut montrer aux jeunes qu'une vie amoureuse se construit dans l'équilibre et l'égalité. Les parents n'ont pas le droit d'obliger leur enfant à se marier ou de choisir l'époux/épouse.

Les maisons de jeunes, les instances culturelles ont un devoir de sensibilisation des jeunes à l'égalité, à leur dire qu'elles/ils sont des êtres libres dans une relation égalitaire, sans être dans un schéma de rapport dominant/dominé.

## Que pensent, aujourd'hui, tes parents de la vie que tu as menée ?

Avant tout je précise que mes parents sont toujours de ce monde et je n'aurais jamais écrit ce livre s'ils nous avaient quittés, car j'aurais eu le sentiment de leur régler des comptes à titre posthume.

Mes parents sont fiers de moi, de la femme que je suis, mais éprouvent tout de même des regrets par rapport à ce mariage forcé qui m'a brisé dans mes élans. J'ai tout de même perdu 11 années de ma vie !

**Fatiha Saidi sera présente lors d'une conférence organisée par les FPS d'Evere avec l'Échevine de l'Égalité des Chances d'Evere et les AML d'Evere, le vendredi 22 novembre 2019 à 19 h salle Aria à la Maison communale d'Evere.**

<sup>1</sup> Saidi, Fatiha. Par les liens forcés du mariage. La mécanique insidieuse des mariages forcés. Paris. La boîte de Pandore, 2019.





# LES FILLES DE LILITH : L'AN VOL D'UNE ÉQUIPE

Elodie Fricot — Animatrice FPS Namur



© Elodie Fricot

*Lilith, quel drôle de mot ! C'est en réalité le prénom de la première femme d'Adam, bien avant Ève. Sa particularité ? Elle a refusé tout lien de soumission et de dépendance pour prendre très vite son envol. C'est cette histoire qui a inspiré la pièce de théâtre-action de la troupe des FPS de la Régionale de Namur.*

Dans le prolongement du projet photo *Oser l'An Vol* sur l'image de la femme de plus de 50 ans, une demande a été formulée par une partie du groupe : continuer de pouvoir s'exprimer en utilisant cette fois, non plus l'écriture et l'image, mais bien le théâtre.

Au travers de nombreuses rencontres, tantôt sur l'apprentissage de techniques théâtrales, tantôt sur la réflexion de fond sur le sujet de leur pièce, l'équipe a vite compris que le théâtre était finalement bien plus qu'un processus d'expression. C'est aussi des découvertes, du partage, des rencontres, des rires, des émotions, du plaisir, de la complicité, de la solidarité. Chacune se sent à présent appartenir à un groupe qui lui permet de renforcer sa confiance en elle, d'aller au-delà de ses peurs, de s'ouvrir, de s'affirmer.

Au terme de ce travail de longue haleine, place à l'écriture et à la présentation d'une pièce intitulée *Les filles de Lilith*. Pour elles, plus question d'être une femme soumise, non respectée, stressée, angoissée. Elles ont découvert le vecteur de l'émancipation, la liberté d'être soi-même. En chacune de nous sommeille une Lilith, avez-vous découvert la vôtre ?

**DEUX REPRÉSENTATIONS SONT DÉJÀ PROGRAMMÉES, À VOS AGENDAS !**

**Le 5 octobre dès 20 h au Centre Culturel de Philippeville, rue de France 1A.**

**Le 12 octobre à 14 h au Delta Avenue Golenvaux 14 à Namur dans le cadre du Festival International de Théâtre-Action.**

**Pour plus d'infos : 081/777.182 ou [fpsprovincenamur.be](http://fpsprovincenamur.be)**

**Une création collective de Francette Berthe, Annette Ledoux, Dominique Magniette, Marie-Madeleine Ruelle et Régine Vanstechelman. Mise en scène de Bruno Hesbois et Lison Burton. Un atelier des Femmes Prévoyantes de Philippeville animé par la Compagnie Buissonnière et le secteur Théâtre Action de la Province de Namur.**



## AGITATIONS ! CONCOURS PIMP MY PUB

*Depuis 6 ans déjà, Agitations, grand rassemblement féministe organisé par les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS), secoue les esprits en questionnant les féminismes et en dénonçant les inégalités femmes-hommes qui sont, hélas, toujours d'actualité. Qui dit nouvelle édition dit super concours... Alors prêt-e à pimper la pub ?*



Les pubs sexistes te font mal aux yeux ? Tu n'arrives toujours pas à comprendre pourquoi on a besoin de montrer une femme en frou-frou pour vendre des pneus ? Le concept des brosse à dents bleues pour les garçons et roses pour les filles te laisse perplexe ? Tu es proche de l'overdose tant les pubs envahissent l'espace public ? L'heure de la métamorphose a sonné ! Choisis une pub qui dérange et transforme-la pour qu'elle ne soit plus dégoulinante de

clichés sexistes ou encore crée ta propre pub. Utilise la technique artistique que tu préfères (collage, photomontage, dessin, textile, pochoir, graphisme...) et envoie-nous le résultat pour le 30 septembre 2019 !

### REMISE DES PRIX

Les œuvres seront présentées lors d'*Agitations !*, grand rassemblement féministe et festif, le 14 octobre à

Louvain-la-Neuve ! Durant cette soirée d'ateliers et de rencontres, le jury récompensera les gagnant-e-s et le public choisira son coup de cœur. Les œuvres seront ensuite mises à l'honneur dans notre magazine *Femmes Plurielles*.

À gagner ? Un bon pour un voyage VTF, un bon d'achat à la *Ciaco*, des places de spectacle à *La Ferme du Biéreau* et de nombreux autres prix !

### COMMENT PARTICIPER ?

1. Choisis une pub sexiste, c'est-à-dire une pub aux stéréotypes de genre ou à l'image de la femme ou de l'homme dégradante.
2. Transforme-la selon ta technique préférée (collage, photomontage, dessin, textile, pochoir, graphisme...)
3. Envoie le résultat pour le 30/09/2019 à [concoursfps@solidaris.be](mailto:concoursfps@solidaris.be) ou par la poste à Femmes Prévoyantes Socialistes – 1-2, Place Saint-Jean 1000 Bruxelles. N'oublie pas de préciser ton nom, prénom, n° de téléphone.

Infos et règlement : [www.agitations.be](http://www.agitations.be)



# Ah, la rentrée!

Huit heures du mat', la moustache qui sue dans les embouteillages, encore un peu de sable du week-end à Ostende sur le tapis de sol et nos voisins français qui débattent de l'uniforme dans l'autoradio. Tantôt réactionnaire, tantôt révolutionnaire, ce vêtement divise jusqu'en Belgique, où pourtant seule une dizaine d'établissements l'exige.

Pour lutter contre la différence des classes, faut-il la déguiser en différence des genres?

Chaque élève désiteuse/oux d'apprendre est tenu-e de respecter le code vestimentaire de son école sous peine de se faire recaler à l'entrée (un peu comme une boîte le nuit mais en nul). Surprise! Quand il s'agit de l'apparence, franchir le préau s'avère plus complexe pour les étudiant... es.



Sanctionnées pour être hypersexualisées, elles reçoivent une petite leçon de slut-shaming\* entre l'algèbre et la chimie.  
\* Faire honte aux femmes à propos de leur sexualité

Les jeunes filles sont contraintes de garder leur vertu... sous un vêtement susceptible de la dévoiler au moindre mouvement (et perturber la précieuse concentration des garçons).

«Les jupes et les robes vont techniquement restreindre les mouvements; celles qui les portent doivent négocier la façon dont elles s'assoient, comment elles jouent, et à quelle vitesse elles se déplacent. Le port de la jupe, consciemment et inconsciemment, va susciter des considérations quant à la modestie ou l'impudeur, ce que le port du pantalon ne crée pas.»



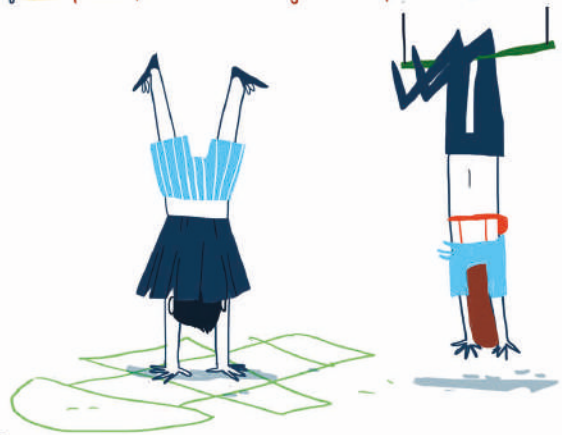
Une observation corollée par une étude australienne révélant que l'activité physique des filles diminuait lorsqu'elles étaient contraintes de porter leur uniforme.

S'il est rare en Belgique, l'uniforme incarne un idéal disciplinaire pour de nombreux établissements publics, privés ou religieux de par le monde. En invoquant la lutte contre les discriminations sociales, il entretient néanmoins une différenciation flagrante entre les "deux" sexes.



Et ce par l'invariable jupe, convenance sous laquelle se cache un sexisme latent.

Depuis 2016, au Royaume-Uni, les élèves de 80 écoles du pays peuvent choisir entre le port du short, du pantalon ou de la jupe, qu'elles/ils soient assigné-e-s filles ou garçons.



Cette démarche visant à lutter contre la transphobie fut timidement rejointe par le Mexique en juin 2019.

Au lieu d'institutionnaliser la différence... sublimons la liberté d'être soi. -MANKA-